



BANQUE  
CRAMER

Rapport annuel

2019

## Sommaire

### Rapport annuel 2019

- 3 Composition des organes et de la Direction générale au 31.12.2019
- 4 Rapport du Conseil d'administration et de la Direction générale
- 6 Gouvernance d'entreprise

### Banque Cramer & C<sup>ie</sup> SA

- 9 Bilan
- 10 Compte de résultat
- 11 Etat des capitaux propres
- 11 Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan
- 12 Annexe aux comptes annuels
- 39 Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale
- 40 Exigences de publication liées aux fonds propres et à la liquidité

## Composition des organes et de la Direction générale au 31 décembre 2019

### Conseil d'administration

Manuel	Leuthold	Président
Michel	Ehrenhold	Vice-Président
Massimo	Esposito	Administrateur
Sophie	Maillard	Administratrice
Alain	Sierro	Administrateur

### Président d'Honneur

Marco J. Netzer\*

### Direction générale

Stephan	Keiser	Directeur général ad interim
Marc-Henri	Balma	Directeur
Stéphane	Poulin	Directeur

### Comité d'audit

Sophie	Maillard	Présidente
Michel	Ehrenhold	Membre

### Comité de nominations et de rémunérations

Manuel	Leuthold	Président
Massimo	Esposito	Membre

### Audit interne

PricewaterhouseCoopers SA Genève

### Organe de révision

KPMG SA Genève

\* Ne participe pas aux séances du Conseil d'administration, sans accès à la documentation y relative

## Rapport du Conseil d'administration et de la Direction générale

Mesdames, Messieurs,

### Contexte économique et marchés financiers en 2019

Après une fin d'année boursière 2018 tourmentée, durant laquelle 93% des actifs financiers, mesurés en USD, affichaient une performance annuelle négative, les marchés ont fortement rebondi dès le début 2019. Les performances annuelles 2019 furent globalement très positives.

Ce revirement brusque peut être principalement mis sur le compte des politiques monétaires à nouveau plus accommodantes adoptées par les principales banques centrales, qui ont contribué à propulser la plupart des classes d'actifs en territoire positif.

Le ralentissement de la croissance économique mondiale observé depuis mi-2018, principalement en raison de la guerre commerciale opposant les deux premières économies mondiales, à savoir les États-Unis et la Chine, semble avoir convaincu les banques centrales de la nécessité d'abaisser leurs taux d'intérêts et de poursuivre leurs importants achats d'obligations gouvernementales. Les marchés financiers et, dans une moindre mesure, l'économie en général, s'en sont trouvés renforcés. Une inflation contenue malgré une situation proche du plein emploi, et l'abondance des liquidités couplées à des taux d'intérêts bas, ont renforcé l'intérêt des investisseurs pour les actifs risqués, seuls susceptibles de générer des rendements positifs.

L'année 2019 s'est enfin achevée dans un contexte géopolitique plutôt favorable. Il était prévu qu'un premier accord commercial entre les États-Unis et la Chine soit signé en janvier 2020, accord qui devait en outre constituer le préalable à un accord global. Les élections au Royaume-Uni promettaient de réduire l'incertitude et la confusion entourant le « Brexit ». La croissance économique mondiale semblait enfin appelée à rebondir au dernier trimestre, notamment dans les pays émergents. Tous ces facteurs semblent avoir favorablement orienté le moral des investisseurs à l'approche des fêtes de fin d'année.

Au moment du bilan, les actions américaines, toujours portées par des entreprises technologiques d'avant-garde, tiraient leur épingle du jeu, en affichant les meilleures performances pour les actions (+28%). Les obligations d'entreprises globales étaient également en forte progression (environ +11.5%), suivies par les obligations gouvernementales de qualité (environ +5.6%). Les matières premières (+7.70%) ont bénéficié, principalement en fin d'année, du rebond économique des pays émergents, ces derniers représentant désormais 50% de la demande globale.

### Les événements saillants de 2019

Banque Cramer & Cie SA (« BCC ») a poursuivi son programme de simplification et de rationalisation de son modèle d'affaires en 2019. Le Private Banking constitue le cœur de métier de BCC, qui, à l'instar de la plupart des établissements bancaires suisses, cherche à concentrer ses efforts de développement sur un nombre restreint de marchés clés.

Le bureau de représentation de Moscou, inauguré en automne 2018, a enregistré ses premiers succès au cours de l'exercice écoulé. Il semble appelé à trouver son équilibre. L'intégration par fusion du gérant de fortune externe A.M.&C. Finance SA vient souligner la volonté de la Banque de poursuivre son développement par croissance externe également, pour autant que des opportunités adéquates se présentent.

En parallèle, la Banque a naturellement continué à adapter son cadre réglementaire, afin d'y intégrer les dernières évolutions.

Enfin la Banque aura surtout porté une attention particulière à ses dépenses. Les efforts en matière de discipline budgétaire ont d'ailleurs permis à cette dernière de réaliser des progrès significatifs à cet égard.

L'exercice 2019 aura également été marqué par de nombreux changements au sein de l'organe de direction de la Banque. M. Stephan Keiser a été nommé Responsable Private Banking au sein de la Direction générale de BCC. Il a également pris la fonction de CEO ad interim, suite au départ de M. Cédric Anker. Dans la foulée, M. Olivier Taillard a été remplacé par M. Marc-Henri Balma au poste de Chief Operating Officer (COO), alors que M. Stéphane Poulin remplaçait Mme Elvan Cetinel-Walker en tant que Chief Financial and Risk Officer (CFRO).

### Les résultats 2019

Les effets de la refonte du modèle opérationnel de la Banque ont commencé à se faire sentir en 2019, mais ne déployeront toutefois leur plein effet qu'en 2020 et au-delà. En 2019, les produits de BCC ont diminué de 15% à CHF 38.6 millions, alors que les charges d'exploitation ont reculé de 17% à CHF 36.4 millions. Le résultat opérationnel est positif de CHF 1 million versus une perte opérationnelle de CHF 4.4 millions en 2018. Le bénéfice net ressort à CHF 0.3 million, en forte baisse par rapport à l'exercice précédent, qui avait toutefois été marqué par un important gain extraordinaire lié à la vente d'une participation majoritaire dans Private Investment Bank Ltd, l'ancienne filiale de BCC aux Bahamas.

## Rapport du Conseil d'administration et de la Direction générale (suite)

### Développement récents

En mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a déclaré que l'épidémie de coronavirus (COVID-19) s'était transformée en pandémie. Il s'en suivit une correction massive sur les marchés financiers. Le premier trimestre 2020 fut donc difficile pour l'ensemble des acteurs du secteur de la finance. Malgré cela, le positionnement prudent de notre allocation d'actifs a contribué à stabiliser les actifs de nos clients. Aucun impact négatif ne s'est produit sur notre portefeuille de crédit. Étant donné que la Banque s'est très rapidement organisée en deux équipes, en appliquant la répartition des effectifs, nous opérons actuellement principalement hors du siège social de l'établissement tout en assurant un processus de travail harmonieux sur tous les fronts, par le biais notamment du télétravail (travail à domicile). Les marchés seront confrontés à de forts défis au cours des prochains trimestres et il faudra déployer tous nos efforts pour atteindre un résultat solide pour 2020. Compte tenu du contexte difficile mais également de notre passion et de notre engagement envers nos clients, nous nous attendons à une année modérément positive.

Au nom du Conseil d'administration et de la Direction générale, nous tenons à exprimer notre sincère reconnaissance aux collaborateurs pour le gros travail effectué au cours de l'année écoulée. Ce travail était indispensable pour assurer le succès de la Banque à l'avenir et pour permettre d'aboutir à une pérennisation des paramètres financiers du Groupe. Merci !

Genève, le 21 avril 2020



Manuel Leuthold  
Président

Stephan Keiser  
CEO ad interim

## Gouvernance d'entreprise

### 1. Organe responsable de la haute direction

#### 1.1 Responsabilités et organisation

Le Conseil d'administration est présidé par M. Leuthold et son Vice-président est M. Ehrenhold. Les autres membres sont M. Esposto, l'un des actionnaires indirects de la Banque, Mme Maillard et M. Sierro.

Le Conseil d'administration a constitué un Comité d'audit (CoA) et un Comité de nominations et de rémunérations (CNR). Ces comités rapportent au Conseil d'administration qui ratifie leurs décisions. Le président du Conseil d'administration est responsable de coordonner et de diriger toutes les activités de ses Comités. Les membres du Conseil d'administration sont solidairement responsables. Le Conseil d'administration peut également constituer d'autres comités ad hoc chargés de traiter des dossiers qui doivent lui être soumis.

Les membres du Conseil d'administration disposent de bonnes compétences en matière de gestion des risques, compliance et dans les secteurs d'activité de la banque. Le Conseil d'administration a essentiellement les attributions et compétences suivantes:

- Fixer les compétences en matière d'octroi de crédit et approuver les crédits qui sont de sa compétence ;
- Approuver les limites dans le cadre de la politique de gestion des risques qui sont de sa compétence ;
- Approuver les contreparties bancaires, dépositaires et brokers ;
- Approuver l'ouverture des comptes PEPs (personnes politiquement exposées) ;
- Décider de l'introduction ou du retrait de procédures juridiques.

Les membres du CoA disposent de bonnes compétences et d'expérience en matière financière et comptable et ont connaissance de l'activité de révision interne et externe. Le CoA n'a pas de compétences décisionnelles. Il rend compte au Conseil d'administration. Le CoA a essentiellement les attributions et compétences suivantes:

- Surveillance et évaluation de l'intégrité des boulements financiers ;
- Surveillance et évaluation du contrôle interne dans le domaine de l'établissement des rapports financiers ;
- Surveillance et évaluation de l'Organe de Révision et de sa coopération avec la Révision Interne ;
- Evaluation du contrôle interne en générale.

Le CNR n'a pas de compétences décisionnelles. Il rend compte au Conseil d'administration des propositions sur les rémunérations et nominations accordées aux membres du Conseil d'administration et aux membres de la Direction générale.

#### 1.2 Membres de l'organe responsable de la haute direction

Le Conseil d'administration est composé exclusivement de membres non exécutifs. Aucun membre du Conseil d'administration ne fait partie de la Direction générale de l'une des filiales ou n'exerce une quelconque fonction de direction dans la Banque pour respecter le principe de l'indépendance fixé à l'article 11, alinéa 2, de l'Ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne (OB). Le Conseil d'administration est composé pour un tiers au moins de membres indépendants au sens du cm 17 de la Circ.-FINMA 2017/1.

##### Il se compose des membres suivants:

Nom, fonction	Parcours professionnel et formation
<b>Manuel Leuthold</b> Président (membre indépendant)	Manuel Leuthold a obtenu un Master en droit et un Master en sciences (économiques) à l'université de Genève. Il a ensuite rejoint l'UBS où il a passé 27 ans, occupant plusieurs postes dans les secteurs Corporate et Institutional Banking, Commodity Finance, Trade Finance et Retail Banking à Genève, Lausanne et Zurich, où il a dirigé le département Corporate and Institutional Clients Switzerland et a été membre de la direction pour la Suisse.  Il a également passé 4 ans en tant que Chief Administrative Officer au sein du Groupe Edmond de Rothschild, basé à Genève et actif dans le Private Banking et l'Asset Management. Il y était responsable de toutes les fonctions de support du groupe. Le 1 <sup>er</sup> janvier 2016, il a été nommé par le Conseil fédéral au poste de président du Conseil d'administration de Compenswiss (Fonds de compensation AVS/AI/APG). Il est aussi président du Développement économique du Canton de Vaud et membre d'autres conseils dans diverses banques, sociétés et institutions. Manuel Leuthold a rejoint le Conseil d'administration de Banque Cramer & Cie SA en avril 2016.

## Gouvernance d'entreprise (suite)

### 1.2 Membres de l'organe responsable de la haute direction (suite)

Nom, fonction	Parcours professionnel et formation
<b>Michel Ehrenhold</b> Vice-Président	Diplômé de l'Université de Genève (Licence en droit) et de la London School of Economics (LL.M. in Commercial and Corporate Law), Michel Ehrenhold a obtenu son brevet d'avocat à Genève. Il est au bénéfice d'une expérience de 15 ans acquise à Zurich dans le domaine de l'Investment Banking, période durant laquelle il a conseillé de nombreux clients en lien avec des opérations de marchés des capitaux (Equity Capital Markets) et des fusions & acquisitions (M&A). Michel Ehrenhold est également un analyste financier certifié par le CFA Institut (CFA charterholder).  En 2015, Michel Ehrenhold a été nommé Secrétaire Général Groupe auprès de Norinvest Holding SA. Michel Ehrenhold a rejoint le Conseil d'administration de Banque Cramer & Cie SA en avril 2016.
<b>Massimo Esposito</b> Administrateur	En 1989, Massimo Esposito, crée et préside Norfinance SA, société financière avec des intérêts dans la gestion de fortune. Avec la Banque Cantonale Vaudoise (BCV), il participe à la création de DEFI Holding et DEFI Gestion SA, sociétés visant les investissements dans le Private Equity. Après la reprise de IBI International Bankers Incorporated en 1993, la Banque Union de Crédit (BUC) du Groupe FIAT, remplace la BCV au sein de l'actionnariat de Norfinance. En 2003, intervient le rapprochement avec la famille Cramer et la création de Banque Cramer & Cie SA. Après avoir présidé le groupe Golay Buchel Holding SA (GBH) depuis 1990, Massimo Esposito conduit l'offre publique d'échange en 2008. Norinvest Holding SA a été cotée à la SIX Swiss Exchange jusqu'au 27 avril 2017.
<b>Sophie Maillard</b> Administratrice (membre indépendant)	Avocate, Sophie Maillard a commencé sa carrière au département compliance du Credit Suisse, à Zurich, avant de rejoindre en 2005 la Commission fédérale des banques (aujourd'hui la FINMA) à Berne, en tant que spécialiste du département des autorisations pour les banques et les négociants en valeurs mobilières. Depuis 2012, elle est associée au sein de BRP Bizzozero & Partners SA, à Genève. Cette société est spécialisée dans le conseil aux banques et aux établissements financiers pour les questions réglementaires et de compliance.  Sophie Maillard enseigne au Certificate of Advanced Studies de Compliance Management à l'Université de Genève et a rédigé avec Alessandro Bizzozero un ouvrage sur les relations entre les banques dépositaires et les gérants indépendants. Elle a rejoint le Conseil d'administration de la Banque Cramer & Cie SA en 2015.
<b>Alain Sierro</b> Administrateur (membre indépendant)	Alain Sierro est au bénéfice d'un Master en Sciences économiques obtenu à HEC Lausanne et d'un Diplôme en « Finance and Investment » (CFPI). Il a fondé en 1999 DynaCapital SA - une société spécialisée dans la gestion de « hedge funds » - en Suisse et aux Etats-Unis. Dans son précédent rôle à l'UBS, il était responsable pour la Suisse pour le commerce de titres Canadiens et a également géré un compte « nostro » pour les actions et options américaines. Il a rejoint le groupe Norinvest en 2004 et a occupé notamment la position de CEO de Banque Cramer & Cie SA de 2005 à octobre 2008 et a été membre de son Conseil d'administration de 2008 à 2011. Toujours dans le Groupe Norinvest, il a été à la tête tout d'abord comme CEO et ultérieurement en qualité d'administrateur délégué de Golay Buchel Holding SA (GBH). Il a joué un rôle important dans la conversion stratégique de cette Holding cotée en bourse et spécialisée dans la haute joaillerie internationale vers le secteur financier, ponctuée par une fusion avec Banque Cramer & Cie SA. Il a été également au Conseil d'Administration de plusieurs sociétés du Groupe NIH y compris NIH. En février 2011, Alain Sierro a fondé la société SFO Partners SA, un multifamily office basé à Genève, actif principalement dans la gestion de patrimoines et les opérations de corporate finance. Il n'a pas eu de fonction dans le Groupe NIH de 2015 à 2019.  Alain Sierro a rejoint le Conseil d'administration de Banque Cramer & Cie SA en avril 2019.

## Gouvernance d'entreprise (suite)

### 2. Direction

Au 31 décembre 2019, la Direction générale est composée des membres suivants:

Nom, fonction	Parcours professionnel et formation
<b>Stephan Keiser</b> Chief Executive Officer ad interim	Stephan Keiser est titulaire d'un Master de la Lucerne School of Economics and Business Administration. Il a débuté sa carrière à la Banque Falck à Lucerne, puis a rejoint Julius Baer pendant 10 ans, travaillant à Londres, New York, Guernesey et Hong Kong. Il a ensuite intégré Vontobel pendant 10 ans avant de rejoindre EFG International puis le 1 <sup>er</sup> avril 2018, Banque Cramer & Cie SA, toujours concentré sur le service à une clientèle fortunée dans différentes fonctions de management.
<b>Marc-Henri Balma</b> Chief Operating Officer	Marc-Henri Balma est au bénéfice d'un Master de l'International Banking School of New York. Il a rejoint Banque Cramer & Cie SA en mai 2019 pour reprendre la fonction de Chief Operating Officer (COO). Il débute sa carrière bancaire au Credit Suisse et assume rapidement des responsabilités de conduite dans différents services opérationnels. Après 14 années et plusieurs stages et formations à l'étranger, il rejoint JP Morgan (Suisse) SA pour créer le Middle-office du Hub Private Banking International. En 2000, il participe en qualité de COO à la création de Banque Labouchere (Suisse) SA, filiale d'une banque néerlandaise. Puis il se consacre à divers projets en tant que consultant indépendant. De 2003 à 2007, il dirige une partie des Opérations de Union Bancaire Privée à Genève, avant de rejoindre Edmond de Rothschild pour conduire le département Opérations et Logistique jusqu'en 2017. Enfin, avant de rejoindre Banque Cramer & Cie SA, il a œuvré durant deux ans en tant que partenaire de Belmont Consulting Services, bureau de conseil actif dans le domaine financier et spécialisé dans les sujets opérationnels, informatiques et organisationnels.
<b>Stéphane Poulin</b> Chief Financial & Risk Officer	Stéphane Poulin est détenteur d'un baccalauréat avec mention d'honneur en administration des affaires (BComm spécialisation en sciences comptables) de l'Université du Québec à Montréal. Il débute sa carrière en 1992 auprès de PricewaterhouseCoopers au sein du département d'audit et de conseil au Canada et ensuite en Suisse. Il a rejoint le Groupe SYZ en 2003 en tant que Group Financial Controller et a été nommé Group Chief Financial Officer en 2013. Il rejoint Banque Cramer en 2019 en tant que Chief Finance & Risk Officer. Il est membre du Comité Exécutif de Banque Cramer & Cie SA, où il apporte sa vaste expérience en matière de finance, de gestion des risques et de réglementation bancaire.

## Etats financiers

### Bilan

(en milliers de francs suisses)

#### Actifs

	Annexe	31.12.2019	31.12.2018
Liquidités		104'307	177'022
Créances sur les banques	3.9	135'336	105'657
Créances sur la clientèle	3.1	206'751	175'313
Créances hypothécaires	3.1	154'871	174'437
Opérations de négoces	3.2, 3.9	9'606	16'843
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	3.3	1'947	2'923
Immobilisations financières	3.4	52'818	58'425
Comptes de régularisation	2.5	7'944	8'233
Participations	3.5, 3.6	1'206	3'206
Immobilisations corporelles	3.7	21'764	23'652
Valeurs immatérielles	3.7	540	-
Autres actifs	3.8	447	1'771
<b>Total des actifs</b>		<b>697'537</b>	<b>747'482</b>
Total des créances subordonnées dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		-	-

#### Passifs

	Annexe	31.12.2019	31.12.2018
Engagements envers les banques		72'682	101'015
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		537'684	530'810
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3.3	4'913	5'798
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	3.2, 3.11	109	4'980
Comptes de régularisation		5'966	10'233
Autres passifs	3.8	1'321	3'053
Provisions	3.12	2'200	4'254
Capital social	3.13	50'000	50'000
Réserve légale issue du capital		11'772	11'772
dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement		11'772	11'772
Réserve légale issue du bénéfice		8'841	7'591
Bénéfice reporté / (Perte reportée)		1'725	542
Bénéfice de la période / (Perte de la période)		324	17'434
<b>Total des passifs</b>		<b>697'537</b>	<b>747'482</b>
Total des créances subordonnées dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		-	-

#### Opérations hors bilan

	Annexe	31.12.2019	31.12.2018
Engagements conditionnels	3.1, 4.1	9'018	7'056
Engagements irrévocables	3.1	20'470	11'820

**Etats financiers (suite)****Compte de résultat  
(en milliers de francs suisses)**

	Annexe	2019	2018
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>			
Produits des intérêts et des escomptes	5.2	5'434	5'295
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		197	342
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		1'170	461
Charges d'intérêts	5.2	521	922
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>		<b>7'322</b>	<b>7'020</b>
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	3.12	6	(112)
<b>Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts</b>		<b>7'328</b>	<b>6'908</b>
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		21'686	<sup>(1)</sup> 24'013
Produit des commissions sur les opérations de crédit		449	483
Produit des commissions sur les autres prestations de service		2'665	<sup>(2)</sup> 2'696
Charges de commissions		(3'337)	(4'537)
<b>Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>		<b>21'463</b>	<b>22'655</b>
<b>Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>	5.1	<b>7'695</b>	<b>15'068</b>
<b>Autres résultats ordinaires</b>			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		-	62
Produits des participations		-	-
Résultat des immeubles		47	37
Autres produits ordinaires		2'093	<sup>(1)</sup> 1'556
Autres charges ordinaires		-	(846)
<b>Sous-total Autres résultats ordinaires</b>		<b>2'140</b>	<b>809</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Charges de personnel	3.10, 5.3	(23'009)	<sup>(3)</sup> (29'862)
Autres charges d'exploitation	5.4	(13'465)	<sup>(2)</sup> (13'976)
<b>Sous-total Charges d'exploitation</b>		<b>(36'474)</b>	<b>(43'838)</b>
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles		(2'345)	(2'373)
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	3.12, 5.5	1'169	(3'598)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>976</b>	<b>(4'369)</b>
Produits extraordinaires	5.5	27	22'049
Charges extraordinaires	5.5	(383)	(32)
Variation des réserves pour risques bancaires généraux	5.5	-	200
Impôts	5.8	(296)	(414)
<b>Résultat de la période</b>		<b>324</b>	<b>17'434</b>

<sup>(1)</sup> Au 31.12.2018, KCHF 1'080 ont été reclassés dans les « Autres produits ordinaires » afin de se conformer à la présentation des comptes de l'exercice 2019.

<sup>(2)</sup> Au 31.12.2018, KCHF 475 ont été reclassés dans les « Produits des commissions sur les autres prestations de service » afin de se conformer à la présentation des comptes de l'exercice 2019.

<sup>(3)</sup> Au 31.12.2018, KCHF 143 de « Charges de personnel » ont été reclassés dans les « Autres charges d'exploitation » afin de se conformer à la présentation des comptes de l'exercice 2019.

## Etats financiers (suite)

### Etat des capitaux propres (en milliers de francs suisses)

	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Bénéfice reporté / (Perte reportée)	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 01.01.2019	50'000	11'772	7'591	-	541	17'434	87'338
Répartition du bénéfice 2018	-	-	1'250	-	16'184	(17'434)	-
Dividende	-	-	-	-	(15'000)	-	(15'000)
Bénéfice 2019	-	-	-	-	-	324	324
<b>Capitaux propres au 31.12.2019</b>	<b>50'000</b>	<b>11'772</b>	<b>8'841</b>	<b>-</b>	<b>1'725</b>	<b>324</b>	<b>72'662</b>

### Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan (en milliers de francs suisses)

Bénéfice 2019	324
Bénéfice reporté	1'725
<b>Bénéfice au bilan</b>	<b>2'049</b>
<b>Répartition du bénéfice</b>	<b>-</b>
Distribution au moyen du bénéfice au bilan	
<b>Report à nouveau</b>	<b>2'049</b>

## Annexe aux comptes annuels

### 1. Raison sociale, forme juridique et siège de la Banque

Banque Cramer & Cie SA est une société anonyme de droit suisse. En sus de son siège social à Genève, elle est active au travers de ses succursales de Lugano et de Zurich. Jusqu'en date du 17 avril 2018, la Banque disposait d'une filiale bancaire détenue à 100%, Private Investment Bank Limited basée à Nassau, Bahamas. Cette dernière a été vendue partiellement, portant son taux de participation à 15%. La Banque a procédé à la fusion avec sa filiale, acquise fin 2018, la société A.M.&C. Finance SA, en date du 15 novembre 2019.

#### Activité et effectif du personnel

Dans le cadre de son activité, la Banque effectue notamment les opérations suivantes:

- Acceptation de fonds en compte courant ;
- Gestion de fortune ;
- Exécution de toutes les opérations sur instruments financiers, papiers ou droits-valeurs dérivés et métaux précieux, ainsi que toutes opérations de bourse pour propre compte ou compte de tiers ;
- Activité d'intermédiation sur obligation ;
- Octroi de crédits lombards et hypothécaires, de prêts et d'avances à terme fixe ou à vue ;
- Opérations de change au comptant ou à terme ;
- Exécution d'opérations à titre fiduciaire ;
- Gestion et conservation de patrimoines ;
- Activité « Structured Finance » ;

La Banque peut en outre acquérir, administrer et contrôler des participations dans toutes les entreprises travaillant dans le même secteur d'activité et acquérir des immeubles en Suisse ou à l'étranger. En 2012, la Banque a délégué ses activités de back-office ainsi que certaines activités liées à la maintenance des infrastructures informatiques, au sens de la circulaire FINMA sur l'outsourcing.

Au 31 décembre 2019, la Banque employait 92 personnes, pour un équivalent temps plein de 88.7 (au 31.12.2018, 110 employés pour 105 équivalent temps plein).

### 2. Autres indications requises par la Circulaire FINMA 2015/1

#### 2.1 Principes de comptabilisation et d'évaluation

##### 2.1.1 Principes généraux

Le sous-groupe Banque Cramer est exempté d'établir des comptes consolidés conformément à l'art. 35 al.3 de l'Ordonnance sur les banques (OB), compte tenu du fait que les comptes consolidés de la société mère (Norinvest Holding SA) sont établis selon les PCB-FINMA, vérifiés selon l'OB et accessibles au public.

Les principes de comptabilité, de comptabilisation et d'évaluation sont conformes au code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, les négociants en valeurs mobilières et les groupes et conglomérats financiers définies par la circulaire 2015/01 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (PCB FINMA).

Le boulement statutaire avec présentation fiable présente la situation économique de la Banque de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes annuels peuvent contenir des réserves latentes. Les chiffres des annexes ont été arrondis pour les besoins de la publication.

Les données comparatives sont adaptées afin de se conformer à la présentation des comptes de l'exercice 2019 lorsque nécessaire.

##### Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

L'actif comprend les éléments du patrimoine dont l'entreprise peut disposer en raison d'événements passés, dont elle attend un flux d'avantages économiques et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant. Lorsqu'une estimation fiable de la valeur de l'actif n'est pas possible, il s'agit d'une créance éventuelle, qui est commentée dans l'annexe.

Les dettes qui résultent de faits passés, qui entraînent un flux probable d'avantages économiques à la charge de l'entreprise et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant sont inscrites au passif du bilan. Lorsqu'une estimation fiable n'est pas possible, une information est fournie en annexe.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits sont en principe interdites. La compensation entre créances et engagements est limitée à la compensation des corrections de valeur avec les positions actives correspondantes.

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 2.1.1 Principes généraux (suite)

#### Liquidités

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

#### Opérations de financement de titres

Les opérations de financement de titres se réfèrent aux opérations de mise/prise en pension (repurchase/reverse repurchase) ainsi qu'aux opérations de prêt/emprunt de titres (securities lending/securities borrowing).

#### Créances sur les banques, créances sur la clientèle, créances hypothécaires

Les créances sur les banques, créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale, diminuée des corrections de valeur nécessaires.

#### Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux enregistrés dans des comptes métal sont évalués à la juste valeur, dans la mesure où le bien concerné est traité sur un marché efficient au niveau du prix et liquide.

#### Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture pour le compte de clients ou pour compte propre.

#### Opérations de négoce

Les positions des opérations de négoce sont évaluées à la juste valeur à la date du bilan. La juste valeur est basée sur les prix de marché.

Le résultat réalisé et non réalisé de l'évaluation des opérations de négoce sont enregistrés à la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

#### Opérations et comptabilité de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la Banque utilise des instruments financiers dérivés principalement pour la couverture des risques de taux d'intérêt et de change. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent.

Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position « Autres actifs » soit à la position « Autres passifs ». Pour le surplus, nous vous renvoyons en annexe 2.4.

#### Autres instruments financiers avec évaluation à la juste valeur et engagements résultant d'instruments financiers évalués à la juste valeur (option de la juste valeur)

Dans le cadre des activités « Structured Finance », la Banque peut procéder à l'émission de produits structurés. Les produits structurés émis sont publiés dans la rubrique « Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur ». Ceux-ci sont inscrits au bilan dans ces positions et évalués à la juste valeur lorsque les conditions ci-dessous sont remplies de manière cumulative:

- Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur et correspondent à la stratégie de placement et de gestion des risques qui assure une saisie, une mesure et une limitation appropriée des différents risques ;
- Entre les instruments financiers de l'actif et les engagements, il existe une relation de couverture économique ayant pour conséquence une neutralisation très large de l'évaluation à la juste valeur dans le compte de résultat ;
- L'impact éventuel d'une modification de la propre solvabilité sur la juste valeur, postérieure à l'inscription initiale au bilan, est neutralisé dans le compte de résultat et enregistré dans le compte de compensation.

#### Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance, des titres de participation et des stocks de métaux précieux sous forme physique.

#### Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance

L'évaluation et l'enregistrement au bilan des titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont effectués à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio ou du disagio (composantes du taux) sur la durée résiduelle (« accrual method »).

Les modifications de valeur en lien avec le risque de défaillance doivent être enregistrées immédiatement dans la position « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 2.1.1 Principes généraux (suite)

#### ***Titres de créance qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance***

Pour les titres de créance qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance, ils sont comptabilisés selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation au plus à concurrence des coûts historiques ou des coûts d'acquisition doit être enregistrée dès lors que la juste valeur, qui était tombée en dessous de la valeur d'acquisition, est remontée dans l'intervalle.

Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous les rubriques « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

#### ***Titres de participation, stocks de métaux précieux détenus sous forme physique et pour propre compte***

L'évaluation des titres de participation est effectuée à la valeur la plus basse. Les stocks physiques de métaux précieux servant à la couverture des engagements en comptes métal sont, comme ces derniers, évalués à la juste valeur. Les adaptations de valeur sont enregistrées globalement dans les « Autres charges ordinaires » ou les « Autres produits ordinaires ».

#### **Participations**

Sont considérés comme participations, les titres de participation émis par des entreprises, que la Banque détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part des voix.

Les participations sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires. La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des participations s'est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur.

Si elle observe de tels signes, la Banque détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur réalisable est la plus élevée des valeurs entre la valeur nette du marché et la valeur d'usage. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaire », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaire ».

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leurs coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés cumulés sur la durée d'utilisation estimée. La limite minimale d'activation d'une immobilisation corporelle de CHF 5'000 est définie par la Banque elle-même, en fonction de ses considérations en matière d'importance relative.

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles », en fonction de la durée d'utilisation estimée avec prudence.

La durée d'utilisation estimée des immobilisations corporelles se résume comme suit:

- Immeubles de la Banque	100 ans
- Travaux de rénovation des immeubles	10 ans
- Véhicules	8 ans
- Progiciel ASSL	Selon durée du contrat
- Machines de bureau et mobilier	5 ans
- Hardwares serveurs	5 ans
- Autres programmes informatiques	3 ans
- Autres hardwares	3 ans
- Installation téléphonique	3 ans
- Transformations des locaux loués	Selon durée du bail

La Banque examine, à la date du bilan, si la valeur de chaque immobilisation corporelle est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Si l'examen de la préservation de la valeur d'une immobilisation corporelle fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée par la Banque.

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaire », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaire ».

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 2.1.1 Principes généraux (suite)

#### Valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles acquises sont portées à l'actif du bilan lorsqu'elles vont procurer à la Banque des avantages économiques s'étendant sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles créées par la Banque ne sont pas activées. Les valeurs immatérielles sont portées au bilan et évaluées selon le principe des coûts d'acquisition.

Les valeurs immatérielles sont amorties de façon linéaire par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles », en fonction de la durée d'utilisation estimée avec prudence. Les « goodwill » (seule valeur immatérielle de la Banque) sont amortis sur une durée de 5 ans.

Les gains réalisés lors de l'aliénation de valeurs immatérielles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

#### Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou reprises sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires et qui ne sont pas réutilisées immédiatement pour d'autres besoins de même nature sont reprises par le compte de résultat.

La reprise par le compte de résultat de provisions, économiquement plus nécessaires, est enregistrée comme suit:

- Les provisions pour impôts par la rubrique « Impôts » ;
- Les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique « Charges de personnel » ;
- Les autres provisions par la rubrique « Variations des provisions et autres corrections de valeur pertes », à l'exception des provisions de restructuration constituées par la rubrique « Charges de personnel ».

#### Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques découlant de l'activité de la Banque.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées et dissoutes par la rubrique du compte de résultat « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ». Les réserves pour risques bancaires généraux ne sont pas imposées.

#### Impôts

Les impôts courants sont des impôts récurrents, en règle générale annuels, affectant le revenu et le capital. L'impôt sur les transactions n'en fait pas partie.

Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Comptes de régularisation » (passif). Les impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Impôts » du compte de résultat.

#### Engagements de prévoyance

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la norme Swiss GAAP RPC 16. Par engagements de prévoyance, on entend tous les engagements issus des plans des institutions de prévoyance qui garantissent des prestations de retraite, de décès ou d'invalidité.

La Banque est redevable de la totalité des cotisations de prévoyance réglementaires. La constitution de réserves visant à financer le coût inhérent à l'augmentation de l'espérance de vie s'effectue dans ce cadre.

#### Opérations hors bilan

Les opérations hors bilan sont présentées à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions au passif du bilan sont constituées.

### 2.1.2 Modifications des principes de comptabilisation et d'évaluation

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent.

### 2.1.3 Saisie des opérations

Les transactions sont enregistrées au bilan à la date de leur conclusion. Toutes les opérations conclues jusqu'à la date du bilan sont comptabilisées à la date de conclusion (« trade date accounting ») et évaluées selon les principes indiqués ci-dessus.

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 2.1.4 Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en monnaies locales aux taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les résultats de change en monnaies étrangères sont convertis en monnaies locales au moment de leur enregistrement.

Les positions en monnaies étrangères lors de la clôture annuelle sont converties en francs suisses au taux en vigueur à la date du bilan dans la mesure où elles ne sont pas évaluées au cours historique. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique « Résultat des opérations de négociation et de l'option de la juste valeur ». Les taux de conversion des principales monnaies étaient les suivants:

Cours de clôture		
	31.12.2019	31.12.2018
USD	0.9678	0.9843
EUR	1.0861	1.1267

### 2.1.5 Traitement du refinancement des positions contractées dans le cadre de l'activité de négociation

Les coûts de refinancement des opérations de négociation ne sont pas portés au débit du résultat des opérations de négociation.

## 2.2 Gestion des risques

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des principaux risques auxquels la Banque est exposée. Cette analyse repose sur les données et les outils mis en place par la Banque en matière de gestion des risques. Lors de son analyse des risques, le Conseil d'administration a tenu compte du système de contrôle mis en place en vue de gérer et réduire les risques.

Les directives internes « Politique des risques - Gestion des risques » et « Concept cadre de gestion des risques », approuvées par le Conseil d'administration de la Banque, est le document directeur qui définit la politique des risques et fixe les limites pour les opérations pour compte propre. La Banque a créé différents comités afin d'assurer la gestion des risques en interne.

La Banque veille à disposer d'une organisation du contrôle interne respectant le principe de la séparation des fonctions entre le pouvoir d'exécution, d'autorisation, de contrôle et de comptabilisation. L'exécution de cette disposition est à la charge de la Direction Générale qui doit en référer régulièrement au Conseil d'administration.

### Risques de crédit

La stratégie de la Banque consiste principalement à limiter l'octroi des crédits à ceux garantis par le nantissement d'avoirs déposés auprès de la Banque ou par des gages immobiliers situés en Suisse. Les avoirs des clients servant de couverture pour les crédits lombards sont évalués quotidiennement à la valeur de marché pondérée par les taux d'avance défini par type d'investissement.

Pour couvrir le risque de marché des actifs nantis, la Banque applique des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement conformément aux valeurs d'avance définies dans la réglementation interne de la Banque, respectivement des décotes correspondantes, qui sont en pratique normalement plus conservatrices que les décotes réglementaires standards, ou tout au moins équivalentes.

La Banque accorde également des crédits hypothécaires sur des biens immobiliers situés en Suisse. Une revue est faite tous les 5 ou 10 ans sur les immeubles d'habitation et tous les 3 ou 5 ans sur les autres immeubles en fonction du taux d'avance par rapport à la valeur vénale.

La Banque est dotée d'une équipe de collaborateurs spécialisés dans l'activité de « Structured Finance ». Cette activité consiste à développer et implémenter des investissements complexes « tailor made » pour des clients institutionnels et des clients privés fortunés. Ces opérations incluent généralement des crédits majoritairement garantis.

Le respect des marges sur les crédits est surveillé de manière régulière par le service des Crédits. Un rapport détaillé des risques de crédit est remis à la Direction générale à chacune de ses séances et fait l'objet d'une présentation mensuelle au Comité des crédits. Les découverts et avances accordés sans l'existence d'un acte de nantissement signé sont comptablement considérés comme en blanc, même si le débiteur dispose d'un dépôt titres auprès de la Banque.

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 2.2 Gestion des risques (suite)

#### Risques de crédit (suite)

Les créances en souffrance sont, compte tenu de leur degré de risque de perte, réparties en deux catégories: les créances en souffrance et les créances compromises. Une créance est considérée en souffrance lorsque l'un des paiements relatifs au règlement des intérêts, au paiement des commissions, au remboursement partiel ou intégral du capital n'a pas été totalement obtenu depuis plus de 90 jours après l'échéance. Cela n'engage aucune écriture comptable spécifique. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 180 jours. Ces créances sont évaluées individuellement à la valeur de liquidation et la dépréciation de valeur y relative portée en diminution du poste concerné à l'actif du bilan.

La Banque tient à jour, mensuellement, la liste des créances compromises et en souffrances. Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés et le service de la dette a repris normalement. Les crédits en blanc sont en général des crédits provisionnés, des crédits à des parties liées, des crédits commerciaux ou des dépassements en compte de la clientèle.

Les intérêts en souffrance ne sont pas extournés rétroactivement. Les créances résultant des intérêts accumulés jusqu'à l'expiration, au plus tard, du délai de 180 jours (intérêts échus et impayés ainsi qu'intérêts courus accumulés) sont dépréciées par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Les intérêts et les commissions correspondantes réputés comme compromis ne sont pas saisis comme produits des intérêts. Sont considérés comme tels les intérêts et les commissions échus depuis plus de 180 jours et impayés.

#### Risque de règlement livraison pour l'activité de trading sur des Gouvernements Centraux de pays développés

Dans le cadre de l'activité de trading obligataire sur des Gouvernements centraux de pays développés, la Banque ne prend aucune position dans ses livres. Les opérations obligataires d'achat et de vente de tailles similaires sont traitées simultanément par nos opérateurs de marché. La Banque contrôle en fin de journée qu'elle ne porte aucune position ouverte dans ses livres. A ce titre, la Banque n'est pas exposée à un risque de crédit mais à un risque de règlement-livraison: il s'agit du risque de pertes liées aux défaillances du traitement des transactions ou de la gestion des processus et aux relations avec les contreparties commerciales.

La Banque dispose d'une gestion du risque de règlement-livraison qui est intégrée dans le calcul du capital-risque économique (ci-après Economic Risk Capital « ERC »). La limite « ERC » sur le risque de livraison est définie par le Comité Exécutif.

Le calcul « ERC » est fondé sur les paramètres suivants: probabilité de baisse de marché maximum observée, volume d'opérations, volume de règlements ouverts, et de la nature des produits obligataires traités. La Banque estime l'ERC en utilisant l'approche CVaR sur une période de 5 jours et avec un intervalle de confiance de 99% pour les positions les plus significatives de règlement ouvertes.

#### Risques de contrepartie dans les affaires interbancaires

Dans les transactions interbancaires et les activités de négoce, la Banque utilise pour la gestion des risques de contrepartie un système de limites. Elle ne travaille qu'avec des contreparties de premier ordre et ne noue jamais de relation d'affaires sans procéder à une évaluation détaillée du risque de défaut. Le montant de la limite est essentiellement fonction de la notation de la contrepartie.

Le réexamen de la notation de la contrepartie et de la hauteur de la limite a lieu régulièrement. La fonction de contrôle des risques procède à une surveillance mensuelle de la notation ainsi des indicateurs marché de la contrepartie. Ces contrôles permettent d'identifier une éventuelle dégradation d'une contrepartie. En cas d'événements de marché extrêmes, la Banque examine la situation afin de pouvoir réagir rapidement à une aggravation du risque.

#### Risques de taux

En raison de la structure de ses activités de bilan, la Banque est exposée à une évolution défavorable causée par une variation des taux d'intérêts sur le marché. Le risque de taux est limité par un suivi régulier de la concordance des échéances entre les actifs et les passifs et par l'utilisation ponctuelle d'instruments de couverture. L'analyse des risques de taux est régie par une Directive spécifique en la matière, approuvée par le Conseil d'administration qui fixe notamment les limites à respecter, les compétences pour la prise de risques et les contrôles à effectuer.

Le service Risk Management détermine l'exposition au risque de taux d'intérêt et rapporte celle-ci régulièrement à la Direction générale. Le refinancement à long terme et la gestion des risques de taux sont assurés par l'Exécution Desk en collaboration avec le service Risk Management, dont les objectifs sont:

- Appréhender, mesurer et piloter les risques de taux liés aux opérations de la clientèle ;
- Optimiser le résultat financier des opérations de couverture ;
- Surveiller la liquidité et prévenir des pénuries potentielles de liquidités.

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 2.2 Gestion des risques (suite)

#### Risques de compliance

La Banque a défini une méthodologie et mis en place les directives et procédures requises pour l'identification, la mesure, le contrôle et la surveillance du risque compliance, ainsi que la transmission des informations y relatives par le biais de rapports détaillés aux organes. Le dispositif relatif au risque compliance est adapté au fur et à mesure de l'évolution du cadre réglementaire qui est suivie attentivement par la Banque au moyen de la veille réglementaire constante établie. Une revue annuelle des activités et des événements liés au risque compliance est assurée par le service Compliance et rapportée aux organes. De même, la planification des tâches permettant d'encadrer le risque compliance est faite annuellement.

#### Autres risques de marché

##### Risques de change

La Banque gère le risque de change afin de minimiser l'impact que les fluctuations monétaires pourraient avoir sur son revenu. Sa stratégie consiste fondamentalement à équilibrer les actifs en monnaies étrangères avec les passifs en monnaies étrangères.

##### Risques de cours

Le négocie d'instruments financiers est effectué pour le compte de la clientèle et pour compte propre. Les activités pour compte propre concernent notamment des opérations de couverture en lien avec des positions nostro ainsi que des transactions ayant trait à la gestion de la structure du bilan.

Dans le cadre de la gestion de la liquidité de la Banque, celle-ci procède à l'acquisition de différentes positions dans ses portefeuilles titres. Les limites de ces positions ont été préalablement autorisées par le Conseil d'administration.

##### Liquidité

La stratégie en matière de liquidité est élaborée par le Comité ALM/CCR. Le service Risk Management est responsable du suivi du risque de liquidité et du respect des limites. Le service Risk Management effectue une revue, au minimum une fois par an, à destination du Conseil d'administration.

La stratégie, définie par le comité ALM/CCR, est approuvée par la Direction générale. Les limites de liquidité sont approuvées régulièrement par la Direction générale et le Conseil d'administration qui tiennent compte de la stratégie de la Banque ainsi que de l'appétit au risque. La gestion de la liquidité doit permettre à la Banque de disposer d'une liquidité solide lui permettant de faire face en tout temps à ses obligations de paiement.

##### Risques opérationnels

On entend par risques opérationnels le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes et de systèmes ou résultant d'événements extérieurs.

L'évaluation des risques opérationnels porte sur les pertes financières directes ainsi que sur les conséquences qu'entraînerait une perte de confiance des clients. L'objectif premier de la gestion des risques opérationnels est de conforter la réputation de l'établissement vis-à-vis des clients, des actionnaires et du régulateur. Les erreurs opérationnelles, dont un suivi mensuel est effectué, sont communiquées à la Direction générale chaque mois.

##### Risque juridique

Les litiges font l'objet d'un suivi par le service Legal & Compliance ainsi que par un avocat externe qui représente la Banque une fois le litige ouvert devant un Tribunal civil. La situation des litiges est évaluée régulièrement et les éventuelles provisions déterminées en fonction de l'analyse juridique des prétentions et de l'évolution de la procédure. Certains des contrats de la Banque sont élaborés ou font l'objet d'une revue juridique par un avocat externe.

### 2.3 Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

#### Créances couvertes par hypothèque

Pour les financements de biens immobiliers à usage propre, selon les circonstances la Banque fait appel à des prestataires externes pour l'évaluation des gages mais au minimum tous les 10 ans. Après validation des nouvelles évaluations, le taux d'avance sur gage est mis à jour.

Elle analyse également les arriérés d'intérêts et le respect du plan d'amortissement. Sur cette base, la Banque identifie les crédits hypothécaires présentant des risques accus. Après un examen détaillé, effectué par des spécialistes internes, ces crédits peuvent faire l'objet d'une demande de sûretés supplémentaires ou d'une correction de valeur pour défaut de couverture.

La valeur des immeubles de rendement est déterminée sur la base des revenus locatifs nets. Les revenus locatifs des immeubles de rendement sont remis à jour lors de réexamens périodiques des dossiers hypothécaires. S'il y a des indices de changements des revenus locatifs nets, la Banque procède à une réévaluation de la valeur de l'immeuble et du dossier hypothécaire sans attendre l'échéance de la période de réexamen.

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 2.3 Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur (suite)

#### **Crédits lombards couverts par un portefeuille de titres diversifiés**

Les engagements ainsi que la valeur des titres nantis sont vérifiés quotidiennement. Si la valeur de nantissement des sûretés vient à être inférieure au montant du crédit, la Banque exige soit un remboursement partiel, soit des sûretés supplémentaires. Si l'insuffisance de couverture croît ou s'il existe des conditions de marché exceptionnelles, la Banque réalise les sûretés.

Pour ce qui est des crédits en comptes courants, sont considérés comme étant compromis les intérêts et les commissions lorsque la limite de crédit est dépassée depuis plus de 180 jours. Dès cet instant, et jusqu'au moment où aucun intérêt échu depuis 180 jours n'est payé, les intérêts et commissions courus futurs ne sont pas crédités dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes ».

#### **Crédits spéciaux**

Il s'agit de crédit dont les engagements sont couverts par des titres nantis qui présentent une concentration, soit du fait des secteurs, soit de certains groupes de contreparties émettrices. Les engagements ainsi que la valeur des titres nantis sont vérifiés quotidiennement. Ces informations sont examinées par le service des Crédits, qui identifiera éventuellement une augmentation des risques. Si tel est le cas, la Banque procédera à une évaluation détaillée et définira avec le conseiller à la clientèle les mesures qui s'imposent. Si cette phase montre que le crédit est compromis, la Banque constitue une correction de valeur.

#### **Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions**

Les créances compromises sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des corrections de valeur individuelles. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et la valeur vraisemblablement réalisable de celle-ci.

Le montant vraisemblablement réalisable de la couverture est la valeur de liquidation (valeur d'aliénation estimative, de laquelle sont retranchés les coûts de détention et les charges de liquidation). Dans ces cas, la Banque examine toujours la totalité de l'engagement du client ou de l'entité économique quant au risque de contrepartie qu'il pourrait représenter.

La Banque n'emploie pas de système de notation interne concernant le classement de ses créances. Le suivi des positions à risques est effectué par le service des Crédits qui définit les corrections de valeur nécessaires pour les créances compromises et en souffrance identifiées. Les créances compromises sont portées au bilan à la valeur nominale dès lors que le capital et les intérêts dus sont à nouveau réglés selon les dispositions contractuelles et les critères de solvabilité.

Les corrections de valeur individuelles et les corrections de valeur pour risques de défaillance et pour risques latents sont compensées avec les positions actives correspondantes. Les corrections de valeur sont dissoutes avec incidence sur le résultat par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

#### **Evaluation des sûretés de crédit**

##### **Créances couvertes par hypothèque**

Les crédits garantis par gage immobilier ne sont jamais octroyés sans une évaluation des sûretés axée sur l'utilisation de l'objet. Les biens destinés à l'habitation sont évalués au travers d'une plateforme externe d'évaluation qui se base sur des modèles d'évaluation hédoniques. Ces évaluations sont rapprochées au prix d'une transaction effective dans la même localité. Pour les immeubles locatifs, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, l'évaluation est confiée à des experts immobiliers externes, qui déterminent la valeur de rendement. Pour les créances compromises, la valeur de liquidation du bien est établie. La Banque prend comme base de l'octroi des crédits la valeur la plus basse entre l'estimation interne, le prix d'achat et l'éventuelle estimation externe.

##### **Crédits couverts par un portefeuille de titres diversifié**

Pour les crédits lombards et autres crédits couverts par des titres, seules des sûretés (obligations, actions) facilement négociables sont normalement acceptées. La Banque accepte les produits structurés si les investissements font l'objet d'une cotation régulière ou si ceux-ci sont émis par la Banque elle-même. Pour couvrir le risque de marché des actifs nantis, la Banque pratique des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement.

##### **Crédits avec couverture unique ou concentration**

Pour les crédits couverts par des titres uniques ou peu diversifiés, des sûretés facilement négociables auprès d'une bourse reconnue ou sur un marché représentatif sont normalement acceptées. Depuis la fin de l'année 2017, la Banque a pris l'initiative de réduire ses expositions sur les crédits concentrés.

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 2.4 Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation de la comptabilité de couverture

#### Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés

La Banque conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de négoce et de couverture. La Banque n'a pas d'activité de « market maker » significative. Elle pratique le négoce d'instruments standardisés aussi bien que d'instruments de gré à gré, et ce tant pour propre compte qu'à la demande de clients. Elle n'exerce pas d'activité de négoce de dérivés de crédit.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à la fois dans le cadre de l'activité « Structured Finance » ainsi que dans le cadre de la gestion des risques. Dans le cadre de la gestion des risques, ils servent essentiellement à couvrir les risques de taux d'intérêt.

#### Utilisation de la comptabilité de couverture (« hedge accounting »)

La Banque utilise des instruments financiers dérivés dans le cadre de ses activités de gestion du bilan, principalement pour gérer son exposition au risque de taux. Ces opérations sont enregistrées comme des opérations de couverture du type « macro hedge » et leur impact au compte de résultat est imputé pour leur flux net d'intérêt sous la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes » ou « Charges d'intérêts ». La variation de la juste valeur des instruments financiers utilisés dans un but de couverture est enregistrée au « Compte de compensation » sous les rubriques « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

La Banque documente la relation entre l'instrument de l'opération de couverture et l'opération de base, l'objectif de l'opération de couverture ainsi que la méthode pour mesurer l'effectivité de la relation de couverture. Les opérations de couverture sont exclusivement composées de swaps de taux (IRS) payeurs et receveurs dont la très large majorité est en CHF. Les positions sensibles aux variations de taux (essentiellement des créances hypothécaires) sont groupées par échéance et couvertes à l'aide d'opérations de macro hedges.

Tous les trimestres, un test d'effectivité est établi. Il s'agit en premier lieu de s'assurer que le nominal des opérations de base est toujours supérieur ou égal au nominal de l'opération de couverture. Ensuite, la relation de couverture est évaluée de manière rétrospective et prospective. Le test prospectif consiste à mesurer la variation de la valeur économique des opérations de couverture et des opérations de base pour des chocs de taux de +/- 100 bps. Pour être considérée comme opération de couverture, la variation relative de valeur des opérations de couverture et des opérations de base doit se situer entre 80% et 125%.

Dans le cas d'une surcouverture, la fraction excédentaire de l'instrument financier dérivé est assimilée à une opération de négoce et enregistrée dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Le solde des opérations de couverture de taux devenues inefficaces ou aliénées avant l'échéance sont traitées selon les prescriptions relatives à la revente ou au remboursement anticipé des immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance. Les variations ultérieures de la juste valeur des instruments financiers de couverture de taux devenus inefficaces sont enregistrées dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

### 2.5 Evénements significatifs survenus après la date du bilan

Un commentaire relatif à l'évaluation de la participation de l'entité Private Investment Bank Limited, Nassau et de la créance correspondant à la vente de cette entité est mentionné à la note 3.5.

L'organisation mondiale de la santé a déclaré le 11 mars 2020 que l'épidémie de coronavirus (COVID-19) était une pandémie en raison de sa propagation rapide à travers le monde. De nombreux gouvernements prennent des mesures de plus en plus strictes pour aider à contenir ou à retarder la propagation du virus. Actuellement, il y a une augmentation significative de l'incertitude économique qui est, notamment mise en évidence par une volatilité des actifs et des taux de change.

Pour la clôture au 31 décembre 2019, l'épidémie de coronavirus et les mesures connexes sont des événements postérieurs à la date du bilan ne nécessitant pas d'ajustement sur les états financiers. Par conséquent, il n'y a aucun impact sur la reconnaissance et l'évaluation des actifs et passifs au 31 décembre 2019. Cependant, sur la base de la volatilité observable sur le marché, nous prévoyons notamment un impact sur les avoirs administrés de la clientèle et indirectement sur nos revenus 2020 provenant des activités de commissions. Concernant nos activités, nous sommes pleinement opérationnels en utilisant le travail à distance, tous nos services à nos clients sont assurés et nous continuerons à suivre la situation au jour le jour.

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 3. Informations relatives au bilan

#### 3.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises (en milliers de francs suisses)

Couverture des créances et des opérations hors bilan	Nature des couvertures			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
<b>Prêts</b> <b>(avant compensation avec les corrections de valeur)</b>				
Créances sur la clientèle	-	197'338	10'131	207'469
Créances hypothécaires	155'142	-	-	155'142
- immeubles d'habitation	133'068	-	-	133'068
- immeubles commerciaux	10'691	-	-	10'691
- immeubles artisanaux et industriels	3'889	-	-	3'889
- autres	7'494	-	-	7'494
<b>Total des prêts</b> <b>(avant compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2019</b>	<b>155'142</b>	<b>197'338</b>	<b>10'131</b>	<b>362'611</b>
<i>Total des prêts</i> <i>(avant compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2018</i>	<i>177'009</i>	<i>153'658</i>	<i>22'417</i>	<i>353'084</i>
<b>Total des prêts</b> <b>(après compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2019</b>	<b>154'871</b>	<b>197'338</b>	<b>9'413</b>	<b>361'622</b>
<i>Total des prêts</i> <i>(après compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2018</i>	<i>176'738</i>	<i>153'658</i>	<i>19'354</i>	<i>349'750</i>
<b>Hors bilan</b>				
Engagements conditionnels	-	8'644	374	9'018
Engagements irrévocables	-	18'976	1'494	20'470
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	-	-	-	-
Crédits par engagements	-	-	-	-
<b>Total du hors-bilan 31.12.2019</b>	<b>-</b>	<b>27'620</b>	<b>1'868</b>	<b>29'488</b>
<i>Total du hors-bilan 31.12.2018</i>	<i>537</i>	<i>15'588</i>	<i>2'751</i>	<i>18'876</i>
<b>Créances compromises</b>	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
<b>31.12.2019</b>	<b>1'169</b>	<b>180</b>	<b>989</b>	<b>989</b>
<b>31.12.2018</b>	<b>4'043</b>	<b>709</b>	<b>3'334</b>	<b>3'334</b>

La diminution des créances compromises en 2019 est essentiellement expliquée par l'utilisation de corrections de valeur pour un montant total de KCHF 2'321, les créances ayant été considérées comme définitivement non recouvrables.

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 3.2 Répartition des opérations de négoce et autres instruments financiers évalués à la juste valeur (en milliers de francs suisses)

	31.12.2019	31.12.2018
<b>Actifs</b>		
<b>Opérations de négoce</b>		
Titres de dette, papiers / opérations du marché monétaire	6'792	16'818
- <i>dont cotés</i>	6'792	16'818
Titres de participation	2'814	25
<b>Autres instruments financiers évalués à la juste valeur</b>		
Produits structurés	-	-
Autres	-	-
<b>Total des actifs</b>	<b>9'606</b>	<b>16'843</b>
- <i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	-	-
<b>Engagements</b>		
<b>Autres instruments financiers évalués à la juste valeur</b>		
Produits structurés	109	4'980
<b>Total des engagements</b>	<b>109</b>	<b>4'980</b>
- <i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	-	-

### 3.3 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs) (en milliers de francs suisses)

	<b>Instruments de négoce</b>			<b>Instruments de couverture</b>		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
<b>Instruments de taux</b>						
Swaps d'intérêts	-	-	-	833	1'829	61'760
<b>Total des instruments de taux</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>833</b>	<b>1'829</b>	<b>61'760</b>
<b>Devises / Métaux précieux</b>						
Contrats à terme	124	112	9'907	-	-	-
Swaps combinés d'intérêts et de devises	753	684	151'507	191	2'242	230'039
Options (OTC)	46	46	19'549	-	-	-
<b>Total des devises / Métaux précieux</b>	<b>923</b>	<b>842</b>	<b>180'963</b>	<b>191</b>	<b>2'242</b>	<b>230'039</b>
<b>Total au 31.12.2019</b>	<b>923</b>	<b>842</b>	<b>180'963</b>	<b>1'024</b>	<b>4'071</b>	<b>291'799</b>
<i>Total au 31.12.2018</i>	<i>2'856</i>	<i>5'026</i>	<i>567'136</i>	<i>67</i>	<i>772</i>	<i>15'622</i>

La Banque n'effectue pas de contrat de netting des valeurs de remplacement positives et négatives.

<b>Répartition selon les contreparties</b>	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives au 31.12.2019	1'675	272

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 3.4 Répartition des immobilisations financières (en milliers de francs suisses)

	Valeur comptable		Juste valeur			
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018		
<b>Répartition des immobilisations financières</b>						
Titres de créance	39'514	48'706	39'841	48'721		
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	39'514	48'706	39'841	48'721		
- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	-	-	-	-		
Titres de participations	150	-	189	-		
- dont participations qualifiées	-	-	-	-		
Métaux précieux	13'154	9'719	13'154	9'719		
Immeubles	-	-	-	-		
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>52'818</b>	<b>58'425</b>	<b>53'184</b>	<b>58'440</b>		
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	34'674	43'782	35'004	43'870		
<b>Répartition des contreparties selon la notation</b>	de AAA à AA-	de A+ à A-	de BBB+ à BBB-	de BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Valeur comptable des titres de créances	39'514	-	-	-	-	-

La Banque se fonde sur les classes de notation de Fitch.

### 3.5 Présentation des participations (en milliers de francs suisses)

	Valeur d'acquisition	Corrections de valeurs cumulées et adaptations de valeurs	Valeur comptable au 31.12.2018	Changement d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Valeur comptable au 31.12.2019
<b>Autres participations</b>								
- sans valeur boursière	3'806	(600)	3'206	(2'000)	-	-	-	1'206

En date du 15 novembre 2019, la Banque a procédé à la fusion avec sa filiale détenue à 100%, A.M.&C. Finance SA. Il en résulte un changement d'affectation de KCHF 2'000 correspondant à l'élimination du coût d'acquisition historique de la participation de A.M.&C. Finance SA.

La Banque a enregistré sous la rubrique « compte de régularisation (actif) » un montant de CHF 6.1 millions correspondant au dernier versement contractuel à recevoir en lien avec le paiement du goodwill pour la vente en 2018 de 85% de sa participation dans Private Investment Bank Limited, Nassau. Le 29 janvier 2020, échéance du délai, il est apparu que le paiement n'a pas été effectué en faveur de la Banque.

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 3.5 Présentation des participations (suite)

La Banque a analysé les alternatives dont elle dispose en cas de non-paiement du montant de CHF 6.1 millions par l'acheteur. L'exercice du droit de gage dont elle dispose sur les actions cédées lui confère 91.821% du capital et des droits de vote, en sus de la demande de paiement de la pénalité prévue au contrat. Aucun versement n'a été effectué de la part de l'acheteur à la Banque à la date du 15 avril 2020. Dans ce cadre, la Banque a établi un test de dépréciation de valeur sur le montant à recevoir de CHF 6.1 millions et sur la participation de CHF 1.2 million (soit la valeur comptable des 15% de titres de participations détenue au 31 décembre 2019 en relation avec Private Investment Bank Limited), Nassau. Sur cette base, la Banque a conclu qu'une dépréciation de valeur n'est pas requise.

### 3.6 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et siège	Activité	Devise	Capital social	Part de capital et part des voix en % au 31.12.2019	Part de capital et part des voix en % au 31.12.2018	Détention directe / indirecte
Sofipo SA, en liquidation, Lugano Private Investment Bank Limited, Nassau	Fiduciaire Gestion de fortune	CHF USD	2'000'000 7'000'000	30 15	30 15	Directe Directe

En date du 15 novembre 2019, la Banque a procédé à la fusion avec sa filiale détenue depuis 2019 à 100%, A.M.&C Finance SA.

### 3.7 Présentation des immobilisations corporelles et des valeurs immatérielles (en milliers de francs suisses)

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable au 31.12.2018	Changement d'affectation	Investissements	Amortissements	Reprises	Valeur comptable au 31.12.2019
<b>Immobilisations corporelles</b>								
Immeubles à l'usage de la Banque	34'605	(14'711)	19'894		70	(699)		19'265
Software acquis séparément	25'773	(22'402)	3'371	<sup>(4)</sup> (416)	273	(998)		2'230
Autres immobilisations corporelles	6'940	(6'553)	387		47	(165)		269
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>67'318</b>	<b>(43'666)</b>	<b>23'652</b>	<b>(416)</b>	<b>390</b>	<b>(1'862)</b>	<b>0</b>	<b>21'764</b>
<b>Valeurs immatérielles</b>								
Goodwill	-	-	-	600	0	(483)	423	540
<b>Total des valeurs immatérielles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>600</b>	<b>0</b>	<b>(483)</b>	<b>423</b>	<b>540</b>

<sup>(4)</sup> En 2018 des frais de consultants avaient été immobilisés, ils ont été entièrement soldés dans les charges extraordinaires en 2019

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 3.7 Présentation des immobilisations corporelles et des valeurs immatérielles (suite) (en milliers de francs suisses)

Leasing opérationnel	31.12.2019	31.12.2018
<b>Engagements de leasing non-inscrits au bilan</b>		
Echéant dans les 12 mois	17	-
Echéant dans un intervalle compris entre 12 mois et 5 ans	744	986
Echéant à plus de 5 ans	-	-
<b>Total des engagements de leasing non-inscrits au bilan</b>	<b>761</b>	<b>986</b>
- dont résiliables à 12 mois	-	-

### 3.8 Répartition des autres actifs et autres passifs (en milliers de francs suisses)

Autres actifs	31.12.2019	31.12.2018
Impôts indirects à récupérer	302	283
Compte de compensation	145	652
Solde des opérations de couverture de taux devenues inefficaces ou aliénées avant l'échéance	-	836
<b>Total des autres actifs</b>	<b>447</b>	<b>1'771</b>
Autres passifs	31.12.2019	31.12.2018
Comptes de règlement	523	648
Impôts indirects dus	455	1'718
Compte de compensation	343	-
Solde composante de taux sur opérations d'intérêts ex-VBAG	-	687
<b>Total des autres passifs</b>	<b>1'321</b>	<b>3'053</b>

### 3.9 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété (en milliers de francs suisses)

Actifs nantis / cédés	31.12.2019		31.12.2018	
	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Créances sur les banques	30'655	4'481	18'330	3'165
Opérations de négoce	5'815	1'457	11'787	2'030
<b>Total des actifs nantis / cédés</b>	<b>36'470</b>	<b>5'938</b>	<b>30'117</b>	<b>5'195</b>

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 3.10 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance (en milliers de francs suisses)

#### Réserves de contribution de l'employeur (RCE)

Il n'existe pas de réserves de cotisations de l'employeur auprès des institutions de prévoyance au 31 décembre 2019 (2018: néant).

Présentation de l'avantage / engagement économique et des charges de prévoyance	Cotisations payées	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	2019	2019	2018
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance	1'827	1'827	2'269
<b>Total</b>	<b>1'827</b>	<b>1'827</b>	<b>2'269</b>

Tous les collaborateurs de la Banque âgés de 18 ans révolus sont affiliés chez AXA-Vie SA, fondation LPP semi-autonome juridiquement indépendante de la Banque, qui offre un plan avec primauté des cotisations. Son but est d'assurer les collaborateurs contre les conséquences économiques résultant de la retraite, de l'invalidité et du décès et garantissant des prestations fixées par voie de réglementation. Elle participe à l'application du régime de l'assurance obligatoire introduit par la LPP et satisfait à ses exigences minimales. Ne sont pas affiliés les collaborateurs qui disposent de contrats d'une durée inférieure à trois mois.

Les collaborateurs peuvent bénéficier de deux plans de prévoyance. Le premier plan concerne les personnes ayant un salaire annuel égal ou inférieur à KCHF 150 et le deuxième un salaire annuel supérieur à KCHF 150. Dans chaque plan, il est possible d'opter pour une bonification de vieillesse supplémentaire de 1 % ou 2 %, à titre facultatif et 100 % à charge de la personne assurée. L'âge de la retraite est de 64 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes. Le salaire assuré de chaque employé correspond au salaire AVS sans déduction de coordination et les primes sont supportées à concurrence de 60% par la Banque.

L'institution de prévoyance et la fondation pour les cadres établissent leurs comptes selon les recommandations de présentation des comptes Swiss GAAP RPC 26. Il n'existe aucun autre engagement concernant l'employeur.

L'institution de prévoyance de la Banque présente un taux de couverture supérieur ou égal à 100% au 31 décembre 2019 (2018, 111.9%). Il n'y a aucun avantage économique pour la Banque au 31 décembre 2019 (2018: néant). La Banque n'est pas tenue de verser des cotisations complémentaires allant au-delà des cotisations réglementaires.

#### Engagements envers les propres institutions de prévoyance

La Banque n'a pas d'engagement envers ses propres institutions de prévoyance au 31 décembre 2019 (2018: néant).

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 3.11 Produits structurés émis (en milliers de francs suisses)

Risque sous-jacent du dérivé incorporé	Valeur comptable				Total	
	Evaluation globale		Evaluation séparée			
	Comptabilisation dans les opérations de négociation	Comptabilisation dans les autres instruments financiers évalués à la juste valeur	Valeur de l'instrument de base	Valeur du dérivé		
Titres de participation	-	109	-	-	109	
Matières premières/métaux précieux	-	-	-	-	0	
<b>Total au 31.12.2019</b>	<b>-</b>	<b>109</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>109</b>	
<i>Total au 31.12.2018</i>	<i>-</i>	<i>4'980</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>4'980</i>	

Tous les produits structurés émis le sont avec reconnaissance de dette propre.

#### Evaluation globale:

Au 31 décembre 2019, les produits structurés émis par la Banque sont évalués de manière globale et sont enregistrés dans les « Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur ». La juste valeur découle d'un prix du marché et les réévaluations subséquentes sont comptabilisées sous « Résultat des opérations de négociation et de l'option de la juste valeur ».

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 3.12 Présentation des correctifs de valeurs, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que leurs variations durant l'exercice de référence (en milliers de francs suisses)

	Estat au 31.12.2018	Utilisations conformes à leur but	Déférence de change	Changement d'affectation	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolution par le compte de résultat	Estat au 31.12.2019
Provisions de restructurations	163	(18)	-	-	-	(98)	47
Autres provisions	4'091	(1'465)	-	606	651	(1'730)	2'153
<b>Total des provisions</b>	<b>4'254</b>	<b>(1'483)</b>	<b>-</b>	<b>606</b>	<b>651</b>	<b>(1'828)</b>	<b>2'200</b>
<b>Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays</b>	<b>3'334</b>	<b>(2'321)</b>	<b>(18)</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>(10)</b>	<b>989</b>
- dont corrections de valeur pour risques de défaillance des créances compromises	3'334	(2'321)	(18)	0	4	(10)	989
- dont corrections de valeur pour risques latents	-	-	-	-	-	-	-

Les autres provisions comprennent une provision couvrant la garantie octroyée à l'acquéreur dans le cadre de la vente des immeubles à Lausanne en 2015 jusqu'à l'échéance du contrat en novembre 2021 (KCHF 1'466) incluant les frais de transformation. Cette provision a été partiellement dissoute en fin d'exercice (KCHF 826) dont KCHF 527 suite à la signature de nouveaux locataires pour une partie des locaux. Cette provision a été utilisée conformément à son but pour KCHF 1'234.

Les autres provisions sont également composées de provisions pour des procédures en cours ou potentielles, lorsque la Direction estime que ces dernières sont susceptibles d'entraîner une perte ou un engagement financier, ou lorsque le litige devrait être réglé de manière transactionnelle et que le montant de l'obligation ou de la perte peut être estimée de manière fiable. Durant l'exercice 2019, la Banque a utilisé à hauteur de KCHF 231 de provision pour des cas préexistants, dont KCHF 203 pour un cas qui s'est dénoué en 2019, le solde y relatif a été dissout à hauteur de KCHF 297. Sur la même période la Banque a constitué des provisions complémentaires à celles présentes au 31.12.2018 pour des cas préexistants de KCHF 278. Une nouvelle procédure d'un ex employé est en cours et la Banque a créé une provision de KCHF 170 pour la couvrir. Une provision pour un cas déjà présent en 2018 de KCHF 72 existe toujours au 31.12.2019. Le solde total de la provision pour ces procédures est de KCHF 242.

Les corrections de valeur pour risques de défaillance ont été ajustées aux risques économiques identifiés. KCHF 2'321 ont été utilisés conformément à leur but et sont relatifs à des crédits en blanc. Aucune nouvelle correction de valeur n'a été constituée en 2019.

### 3.13 Présentation du capital social (en milliers de francs suisses)

	31.12.2019			31.12.2018		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital-actions	50'000	62'500	50'000	50'000	62'500	50'000
- dont libéré	50'000	62'500	50'000	50'000	62'500	50'000
<b>Total du capital social</b>	<b>50'000</b>	<b>62'500</b>	<b>50'000</b>	<b>50'000</b>	<b>62'500</b>	<b>50'000</b>

Toutes les composantes du capital social sont entièrement libérées. Pour pouvoir exercer leur droit de vote et les droits qui lui sont liés, les détenteurs d'actions nominatives doivent être reconnus par le Conseil d'administration et inscrits dans le registre des actionnaires. Cet assentiment peut être refusé si l'actionnaire ne déclare pas avoir acquis les actions en son nom et pour son compte. Ce sont les seules restrictions au droit de vote des actionnaires.

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 3.14 Indications des participants significatifs (en milliers de francs suisses)

La Banque détient 1'336'540 actions nominatives de sa maison-mère Norinvest Holding SA pour une valeur comptable de KCHF 2'845 au 31 décembre 2019 contre 17'370 actions nominatives pour KCHF 75 au 31 décembre 2018.

Les participants ci-dessous détiennent directement des participations conférant plus de 5% des droits de vote:

	31.12.2019		31.12.2018	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Norinvest Holding SA	50'000	100.00%	50'000	100.00%

Les participants ci-dessous détiennent directement ou indirectement des participations conférant 5% et plus des droits de vote de Norinvest Holding SA (soit indirectement 5% de la Banque):

	31.12.2019		31.12.2018		Détenzione Directe/ indirecte
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %	
- Valartis AG <sup>1</sup>	6'422	25.00%	6'422	25.00%	Directe
- Massimo Esposito <sup>2</sup>	3'790	14.75%	3'790	14.75%	Directe/Indirekte
- Jean-Gabriel Arqueros	2'500	9.73%	2'500	9.73%	Directe
- MB Primoris Ltd <sup>3</sup>	1'628	6.34%	1'628	6.34%	Directe
- Davide Savoino	1'513	5.89%	1'513	5.89%	Directe
- Cédric Anker	-	-	1'284	5.00%	Directe

Il existe un groupe organisé lié par une convention d'actionnaires et regroupant 21 personnes physiques et morales (au 31 décembre 2018: 17 personnes). Au 31 décembre 2019, le groupe organisé d'actionnaires détenait au total 84.43 % (au 31 décembre 2018: 88.89 %) du capital-actions et des droits de vote de la société Norinvest Holding SA.

- 1) M. Gustav Stenbolt détient indirectement, au travers de Tidesea AG, Fribourg/Suisse, MCG Holding SA, Baar/Suisse et Valartis Group AG, Fribourg/Suisse, 37.22 % (au 31 décembre 2018: 40.26 %) du capital de Valartis AG, qui détient elle-même 6'421'827 actions nominatives de Norinvest Holding SA.
- 2) M. Massimo Esposito détient également indirectement 68.84 % (au 31 décembre 2018: 68.84 %) de Immopart financement SA, qui détient elle-même 1'184'321 actions nominatives de Norinvest Holding SA. M. Massimo Esposito détient également directement 77.33 % (au 31 décembre 2018: 77.33 %) de Timea Holding SA, qui détient elle-même 49'792 actions nominatives de Norinvest Holding SA.
- 3) M. Allan J. Myers détient 46.67 % (au 31 décembre 2018: 46.67 %) de MB Primoris Limited, Stans qui détient elle-même 1'628'100 actions nominatives de Norinvest Holding SA.

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 3.15 Indication des créances et engagements envers les parties liées (en milliers de francs suisses)

	Créances		Engagements	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Participants qualifiés	12'294	26'778	12'873	5'479
Sociétés du groupe	181	124	3	7
Sociétés liées	-	-	-	-
Affaires d'organes	322	3'031	56	338
Autres parties liées	5'456	5'360	73'742	101'219

Dans le cadre des activités normales, la Banque est amenée à effectuer des transactions avec des participants qualifiés. Celles-ci comprennent notamment des avances, des dépôts et des transactions sur instruments financiers (opérations sur devises, sur titres, etc.).

Au 31 décembre 2019, une partie liée est à la fois participant qualifié et affaire d'organes pour une créance de KCHF 2'600 (2018: KCHF 2'600) et un engagement de KCHF 8 (2018: KCHF 9.9). Ces montants ont été enregistrés dans la ligne « Participants qualifiés ».

La rubrique « Autres parties liées » contient principalement les engagements découlant d'opérations interbancaires avec la filiale de Nassau.

Il n'existe pas d'opérations hors bilan significatives avec des personnes proches, à l'exception de la filiale de Nassau.

Les opérations avec des parties liées sont conclues à des conditions conformes au marché, à l'exception:

- Au 31 décembre 2019, la Banque a une exposition sans couverture sur la maison mère (compte courant débiteur) de CHF 1.7 millions (CHF 9.9 millions en 2018) ;
- Des actionnaires de Norinvest Holding SA bénéficiant de droit de garde et de frais réduits ;
- D'un participant qualifié bénéficiant d'un taux d'intérêt réduit sur les crédits hypothécaires (taux du marché -0.5%).

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 3.16 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers (en milliers de francs suisses)

Actifs/instruments financiers	Echu						Total
	A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	
Liquidités	104'307	-	-	-	-	-	104'307
Créances sur les banques	135'336	-	-	-	-	-	135'336
Créances sur la clientèle	777	35'906	56'515	63'612	49'941	-	206'751
Créances hypothécaires	0	2'070	53'703	21'793	61'406	15'899	154'871
Opérations de négoce	9'606	-	-	-	-	-	9'606
Valeurs de remplacements positives d'instruments financiers dérivés	1'947	-	-	-	-	-	1'947
Immobilisations financières	13'304	-	4'837	19'268	15'409	-	52'818
<b>Total 31.12.2019</b>	<b>265'277</b>	<b>37'976</b>	<b>115'055</b>	<b>104'673</b>	<b>126'756</b>	<b>15'899</b>	<b>665'636</b>
<i>Total 31.12.2018</i>	<i>312'164</i>	<i>54'244</i>	<i>134'941</i>	<i>64'280</i>	<i>119'105</i>	<i>25'886</i>	<i>710'620</i>
Fonds étrangers/ instruments financiers	Echu						Total
	A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	
Engagements envers les banques	66'809	4'344	-	-	-	1'529	72'682
Engagement résultant des dépôts de la clientèle	519'787	12'699	1'728	3'470	-	-	537'684
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4'913	-	-	-	-	-	4'913
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	109	-	-	-	-	-	109
<b>Total 31.12.2019</b>	<b>591'618</b>	<b>17'043</b>	<b>1'728</b>	<b>3'470</b>	<b>0</b>	<b>1'529</b>	<b>615'388</b>
<i>Total 31.12.2018</i>	<i>620'587</i>	<i>20'955</i>	<i>1'061</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>642'603</i>

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 3.17 Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile (en milliers de francs suisses)

	31.12.2019		31.12.2018	
Actifs	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Liquidités	104'307	-	177'022	-
Créances sur les banques	101'827	33'509	90'221	15'436
Créances sur la clientèle	46'991	159'760	68'498	106'815
Créances hypothécaires	154'871	-	174'437	-
Opérations de négoce	2'770	6'836	-	16'843
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'703	244	1'961	962
Immobilisations financières	13'304	39'514	9'719	48'706
Comptes de régularisation	7'227	717	7'464	769
Participations	-	1'206	2'000	1'206
Immobilisations corporelles	21'764	-	23'652	-
Valeurs immatérielles	540	-	-	-
Autres actifs	447	-	1'771	-
<b>Total des actifs</b>	<b>455'751</b>	<b>241'786</b>	<b>556'745</b>	<b>190'737</b>
Passifs				
Engagements envers les banques	1'741	70'941	3'667	97'348
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	97'042	440'642	113'641	417'169
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4'427	486	5'315	483
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	-	109	-	4'980
Comptes de régularisation	5'738	228	10'006	227
Autres passifs	1'321	-	3'051	2
Provisions	2'200	-	4'254	-
Capital social	50'000	-	50'000	-
Réserve légale issue du capital	11'772	-	11'772	-
Réserve légale issue du bénéfice	8'841	-	7'591	-
Bénéfice reporté/perte reportée	1'725	-	542	-
Résultat de la période	324	-	17'434	-
<b>Total des passifs</b>	<b>185'131</b>	<b>512'406</b>	<b>227'273</b>	<b>520'209</b>

La répartition entre la Suisse et l'étranger est effectuée en fonction du domicile du client, à l'exception des créances hypothécaires pour lesquelles le lieu de situation de l'objet est déterminant. Le Liechtenstein est considéré comme pays étranger.

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 3.18 Répartition du total des actifs par pays ou groupes de pays selon le principe de domicile (en milliers de francs suisses)

	31.12.2019		31.12.2018	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
<b>Europe</b>				
Suisse	455'751	65.34	556'745	74.48
Luxembourg	4'954	0.71	22'073	2.95
Allemagne	27'551	3.95	21'998	2.94
Finlande	8'679	1.24	11'318	1.51
France	4'895	0.70	10'945	1.46
Royaume-Uni	28'401	4.07	8'715	1.17
Italie	3'868	0.55	5'421	0.73
Reste de l'Europe	54'890	7.88	25'588	3.42
<b>Sous-total Europe</b>	<b>588'989</b>	<b>84.44</b>	<b>662'803</b>	<b>88.67</b>
<b>Amérique</b>				
Antilles britanniques	23'189	3.32	23'553	3.15
Panama	17'070	2.45	21'155	2.83
Iles Cayman	1'010	0.14	10'806	1.45
Amérique du Nord	18'798	2.69	9'560	1.28
Reste de l'Amérique	13'818	1.98	7'128	0.95
<b>Sous-total Amérique</b>	<b>73'885</b>	<b>10.58</b>	<b>72'202</b>	<b>9.66</b>
Australie/Océanie	11'700	1.68	8'239	1.10
Asie	21'529	3.09	2'849	0.38
Afrique	1'434	0.21	1'389	0.19
<b>Total des actifs</b>	<b>697'537</b>	<b>100.00</b>	<b>747'482</b>	<b>100.00</b>

### 3.19 Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (en milliers de francs suisses)

Expositions nettes à l'étranger	31.12.2019		31.12.2018	
	Montant	Part en %	Montant	Part en %
<b>Classes de risques SERV</b>				
1 & 2	135'294	55.95	117'822	61.77
3	21'300	8.81	2'796	1.47
4	46'983	19.43	25'817	13.54
5	3'398	1.41	5'979	3.13
6	1'563	0.65	1'516	0.79
7	8'436	3.49	1'845	0.97
Sans notation	24'812	10.26	34'962	18.33
<b>Total des actifs</b>	<b>241'786</b>	<b>100.00</b>	<b>190'737</b>	<b>100.00</b>

La Banque utilise les notations fournies par la FINMA qui proviennent de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation SERV (établissement de droit public de la Confédération).

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 3.20 Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque (en milliers de francs suisses)

<b>Actifs</b>	CHF	EUR	USD	Autres	Total
Liquidités	103'046	1'067	168	26	104'307
Créances sur les banques	28'134	40'905	23'681	42'616	135'336
Créances sur la clientèle	56'128	79'360	44'619	26'644	206'751
Créances hypothécaires	154'871	-	-	-	154'871
Opérations de négoce	2'774	37	6'792	3	9'606
Valeurs de remplacements positives d'instruments financiers dérivés	1'901	15	31	-	1'947
Immobilisations financières	150	-	39'514	13'154	52'818
Comptes de régularisation	1'341	139	6'411	53	7'944
Participations	1'206	-	-	-	1'206
Immobilisations corporelles	21'764	-	-	-	21'764
Valeurs immatérielles	540	-	-	-	540
Autres actifs	302	-	-	145	447
<b>Total des actifs bilantaires</b>	<b>372'157</b>	<b>121'523</b>	<b>121'216</b>	<b>82'641</b>	<b>697'537</b>
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	37'302	203'707	131'641	38'332	410'982
<b>Total des actifs</b>	<b>409'459</b>	<b>325'230</b>	<b>252'857</b>	<b>120'973</b>	<b>1'108'519</b>
<b>Passifs</b>	CHF	EUR	USD	Autres	Total
Engagements envers les banques	9'539	34'611	15'235	13'297	72'682
Engagement résultant des dépôts de la clientèle	88'587	217'913	146'916	84'268	537'684
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4'867	15	31	-	4'913
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	-	109	-	-	109
Comptes de régularisation	5'925	-	34	7	5'966
Autres passifs	670	85	419	147	1'321
Provisions	2'200	-	-	-	2'200
Capital social	50'000	-	-	-	50'000
Réserves issues du capital	11'772	-	-	-	11'772
Réserves issues du bénéfice	8'841	-	-	-	8'841
Bénéfice reporté	1'725	-	-	-	1'725
Résultat de la période	324	-	-	-	324
<b>Total des passifs bilantaires</b>	<b>184'450</b>	<b>252'733</b>	<b>162'635</b>	<b>97'719</b>	<b>697'537</b>
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	227'492	78'606	90'071	23'204	419'373
<b>Total des passifs</b>	<b>411'942</b>	<b>331'339</b>	<b>252'706</b>	<b>120'923</b>	<b>1'116'910</b>
<b>Position nette par devise</b>	<b>(2'483)</b>	<b>(6'109)</b>	<b>151</b>	<b>50</b>	<b>(8'391)</b>

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 4. Informations relatives aux opérations hors bilan

#### 4.1 Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels (en milliers de francs suisses)

	31.12.2019	31.12.2018
Engagements de couverture de crédit et similaires	9'018	7'056
<b>Total des engagements conditionnels</b>	<b>9'018</b>	<b>7'056</b>
Créances éventuelles découlant de reports de pertes fiscales non activées <sup>1</sup>	1'721	4'296
<b>Total des créances éventuelles</b>	<b>1'721</b>	<b>4'296</b>

Les engagements conditionnels recouvrent les garanties émises pour le compte de la clientèle et sont couverts majoritairement par des nantissemens d'avoirs de clients (voir annexe 3.1).

1) Le taux d'imposition utilisé est de 13.99% pour 2019 (24.2% pour 2018).

#### 4.2 Répartition des opérations fiduciaires (en milliers de francs suisses)

	31.12.2019	31.12.2018
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	358'055	362'230
<b>Total des opérations fiduciaires</b>	<b>358'055</b>	<b>362'230</b>

#### 4.3 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution (en milliers de francs suisses)

Répartition des avoirs administrés	31.12.2019	31.12.2018
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre	3'919	22'201
Avoirs sous mandat de gestion	544'739	482'345
Autres avoirs administrés	2'018'227	2'232'429
<b>Total des avoirs administrés (y.c prises en compte doubles)</b>	<b>2'566'885</b>	<b>2'736'975</b>
- dont prises en compte doubles	3'057	14'635

Les avoirs administrés comprennent tous les avoirs de la clientèle ayant un caractère de placement en dépôt auprès de la Banque évalués au 31.12.2019 ainsi que les avoirs de la clientèle déposés auprès de banques tierces mais administrés par la Banq 6ue. Les avoirs sous mandat de gestion comprennent les avoirs de la clientèle pour lesquels les décisions de placement sont prises par la Banque. Les autres avoirs administrés sont ceux pour lesquels les décisions de placement sont prises par le client. Les instruments de placement collectifs sous gestion propre et commercialisés dans un autre secteur sont pris en compte deux fois étant donné que chaque unité fournit des prestations à la clientèle et génère un revenu.

Présentation de l'évolution des avoirs administrés	31.12.2019	31.12.2018
(en milliers de francs suisses)		
Total des avoirs administrés initiaux (y.c prises en compte double)	2'736'975	3'708'354
+/- Apports nets d'argent frais / retraits nets	(89'607)	(163'054)
+/- Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	(227'692)	(221'393)
+/- Variations des avoirs administrés financés par des crédits structurés	12'891	(542'540)
+/- Autres effets	(5) 134'317	(44'392)
<b>Total des avoirs administrés finaux (y.c prises en compte doubles)</b>	<b>2'566'884</b>	<b>2'736'975</b>

La Banque détermine le montant net d'argent frais en se basant sur les apports et retraits de fonds de la clientèle. Le produit des intérêts et des dividendes dégagés par les avoirs administrés n'est pas considéré comme un apport d'argent frais. Le montant net d'argent frais s'entend hors variations liées au marché et aux cours de change et ne comprend ni les frais, ni les commissions ou intérêts débités.

<sup>(5)</sup> A la date de la fusion avec sa filiale A.M.&C. Finance SA, les avoirs administrés par cette dernière sont valorisés à hauteur de KCHF 134'317 et sont montrés dans les « Autres effets » au 30.06.2019. Toutes les variations postérieures à cette date sont ventilées au même titre que les autres avoirs administrés de la Banque.

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 5. Informations relatives aux comptes de résultats

#### 5.1 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur (en milliers de francs suisses)

Répartition selon les secteurs d'activités	2019	2018
Opérations de négoce pour le compte de la clientèle	3'130	4'727
Opérations de négoce pour compte propre	478	4'503
Opérations de négoce de l'activité "Structured Finance"	3'772	4'403
Opérations de négoce de l'activité "Bond Trading"	315	1'435
<b>Total du résultat des opérations de négoce</b>	<b>7'695</b>	<b>15'068</b>
<b>Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur</b>		
Résultat de négoce provenant des:	2019	2018
Titres de participation	3'218	122
Devises	5'138	15'392
Instruments de taux	(661)	(334)
Matières premières / métaux précieux	-	(112)
<b>Total du résultat des opérations de négoce</b>	<b>7'695</b>	<b>15'068</b>
- dont provenant de l'option de la juste valeur	688	662
- dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs	(1'376)	-
- dont provenant de l'option de la juste valeur sur les engagements	2'064	662

#### 5.2 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes » ainsi que des intérêts négatifs significatifs (en milliers de francs suisses)

##### Produits de refinancement significatifs dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes »

Le produit des intérêts et des escomptes n'est pas crédité de coûts de refinancement des opérations de négoce.

Intérêts négatifs significatifs	2019	2018
Intérêts négatifs concernant les opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes)	(522)	(1'263)
Intérêts négatifs concernant les opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	1'660	2'167

#### 5.3 Répartition des charges de personnel (en milliers de francs suisses)

Appointements (jetons de présence et indemnités fixés aux organes de la banque, appointements et allocations supplémentaires)	19'019	24'901
Prestations sociales	1'297	1'416
Contributions au fonds de prévoyance en faveur du personnel	1'827	2'269
Assurances pour le personnel	336	288
Frais de formation professionnelle	58	76
Autres charges de personnel	472	(6) 912
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>23'009</b>	<b>29'862</b>

<sup>(6)</sup> Au 31.12.2018, KCHF 143 de « Charges de personnel » ont été reclasés dans les « Autres charges d'exploitation » afin de se conformer à la présentation des comptes de l'exercice 2019

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 5.4 Répartition des autres charges d'exploitation (en milliers de francs suisses)

	2019	2018
Coût des locaux	1'558	1'756
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	7'783	7'126
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	210	274
Honoraires professionnels	1'706	1'375
Honoraires des sociétés d'audit	459	624
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	459	566
- dont pour d'autres prestations de service	-	58
Frais de voyage et représentation	491	569
Impôts indirects	542	859
Autres charges d'exploitation	716	(7) 1'393
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>13'465</b>	<b>13'976</b>

<sup>(7)</sup> Au 31.12.2018, KCHF 143 de « Charges de personnel » ont été reclassés dans les « Autres charges d'exploitation » afin de se conformer à la présentation des comptes de l'exercice 2019

### 5.5 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées (en milliers de francs suisses)

#### Pertes significatives

La Banque n'a comptabilisé aucune perte significative sur l'exercice sous revue.

#### Produits extraordinaires

Les produits extraordinaires sont essentiellement composés d'une vente de mobilier pour KCHF 8.

#### Charges extraordinaires

Suite à une revue des immobilisations corporelles, des amortissements extraordinaires de KCHF 383 ont été comptabilisés au troisième trimestre de l'exercice.

#### Dissolutions significatives de réserves latentes

Il n'y a pas eu de dissolutions de réserves latentes lors de l'exercice sous revue.

#### Réserves pour risques bancaires généraux

La Banque n'a pas de réserve pour risque bancaires généraux.

#### Corrections de valeur et provisions libérées

Les variations des provisions et autres corrections de valeurs significatives figurent dans le tableau présentant les correctifs de valeurs et provisions (annexe 3.12)

### 5.6 Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles au plus à hauteur de la valeur d'acquisition

La Banque n'a procédé à aucune réévaluation de ses participations ou d'immobilisations corporelles au cours de l'exercice 2019 (2018: néant).

## Annexe aux comptes annuels (suite)

### 5.7 Présentations des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition (en milliers de francs suisses)

	2019	2018
Charges relatives aux impôts courants sur le revenu et le capital	<b>296</b>	<b>414</b>
<b>Total des impôts</b>	<b>296</b>	<b>414</b>
Taux d'imposition moyen pondéré, sur la base du résultat opérationnel	n/a	n/a

L'intégralité du montant de KCHF 296 pour 2019 (KCHF 414 en 2018) est relatif à l'impôt sur le capital.

La Banque n'a pas procédé au calcul du taux d'imposition moyen 2019 et 2018 car elle dispose de pertes reportées fiscalement déductibles pour un montant de CHF 12 millions à la fin de l'exercice 2019 (2018: CHF 34 millions) avant utilisation relative au résultat de l'exercice en cours.

## Rapport de l'Organe de révision à l'Assemblée générale de Banque Cramer et Cie SA, Genève

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Banque Cramer & Cie SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 9 à 38 du Rapport Annuel) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

#### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

#### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Nicolas Moser  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Kévin Müller  
Expert-réviseur agréé

Genève, le 21 avril 2020

## Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité

Chiffres-clés essentiels réglementaires (KM1) (en milliers de francs suisses)	31.12.2019	31.12.2018
<b>Fonds propres pris en compte</b>		
Fonds propres de base durs (CET1)	67'341	64'715
Fonds propres de base (T1)	67'341	64'715
Fonds propres totaux	70'307	67'465
<b>Positions pondérées en fonction des risques (RWA)</b>		
RWA	305'321	316'811
Exigences minimales des fonds propres	24'426	25'345
<b>Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)</b>		
Ratio CET1	22.06%	20.43%
Ratio de fonds propres de base	22.06%	20.43%
Ratio de fonds propres globaux	23.03%	21.29%
<b>Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)</b>		
Volant des fonds propres selon standard minimal de Bâle (2.5% dès 2019)	2.50%	1.88%
Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1	2.50%	1.88%
CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC)	15.01%	17.79%
<b>Ratios-cibles des fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)</b>		
Volant des fonds propres selon l'annexe 8 OFR	2.50%	2.90%
Volant anticycliques (art. 44 et 44a OFR)	0.41%	0.47%
Ratio-cible CET1 selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	7.41%	7.87%
Ratio-cible T1 selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	8.91%	9.47%
Ratio-cible global selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	10.91%	11.67%
<b>Ratio de levier</b>		
Engagement global	709'056	753'310
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	9.50%	8.59%
<b>Ratio de liquidités (LCR)</b>		
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité	135'554	216'725
Somme des entrée de trésorerie	163'632	132'680
Somme des sorties de trésorerie	190'658	213'004
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie	27'026	80'324
Ratio de liquidité, LCR (en %)	284.39%	269.81%
<b>Ratio de financement (NSFR)</b>		
Refinancement disponible stable	484'306	481'078
Refinancement stable nécessaire	293'776	288'056
Ratio de financement, NSFR (en %)	164.86%	167.01%

## Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

### Aperçu des positions pondérées par le risque (OV1) (en milliers de francs suisses)

Positions pondérées par le risque	Approche	RWA		Fonds propres minimaux
		31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019
Risques de crédit	Standard	175'504	180'527	14'040
Risques sans contrepartie		21'763	23'652	1741
Risques de marché	Standard	14'158	17'243	1'133
Risques opérationnels	Indicateur de base	89'073	92'374	7'126
Montants en-dessous des seuils pertinents pour la déduction (montant soumis à pondération de 250%)		4'824	3'015	386
<b>Total</b>		<b>305'321</b>	<b>316'811</b>	<b>24'426</b>

La diminution des positions pondérées en fonction des risques s'explique principalement par la vente des positions au bilan relatives aux titres de participation dans le portefeuille de la banque (obligations, fonds de placements et Credit Linked Notes).

### Risques crédits

Le risque de crédit correspond au risque de pertes dû au non-respect, de la part d'une contrepartie, de ses obligations contractuelles de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie.

La Banque dispose, au travers de diverses directives et procédures, d'un concept élaboré de gestion des risques de contreparties, de règlement et de risques-pays.

### Risque de crédit envers la clientèle

Les crédits consentis à la clientèle privée sont en principe couverts par des actifs dûment nantis (crédits lombard). Ces risques de crédit peuvent comprendre les prêts et avances en compte courant ainsi que les risques découlant de garanties et de transactions sur les dérivés sur changes, titres et autres instruments financiers.

Les portefeuilles nantis font l'objet d'une analyse individuelle par le département des risques et crédit, et un taux d'avance est assigné à chaque position en fonction du type d'instrument, du rating éventuel, de la liquidité ainsi que de la diversification des investissements. Les actifs sont évalués quotidiennement au prix du marché. La surveillance et la gestion quotidienne des avances sont effectuées au travers de seuils de sécurité (appels de marges complémentaires et réalisation des gages).

La Banque est active dans l'activité de « Structured Finance ». Cette activité consiste à développer et implémenter des investissements complexes « tailor made » pour des clients institutionnels et des clients privés fortunés. Ces opérations incluent généralement des crédits majoritairement garantis.

Dans le cadre de son activité de gestion de patrimoine, la Banque consent des prêts hypothécaires sur des biens immobiliers situés en Suisse, ainsi que des avances couvertes partiellement ou entièrement par le nantissement de gages immobiliers. Pour ces gages, une estimation du bien est systématiquement obtenue par un expert indépendant et un taux d'avance prudent est retenu. Une revue est faite tous les 5 ou 10 ans sur les immeubles d'habitation et tous les 3 ou 5 ans sur les autres immeubles en fonction du taux d'avance par rapport à la valeur vénale.

Compte tenu des marges requises en matière d'octroi de crédits lombard ainsi que des différents seuils de sécurité fixés, le risque de défaillance sur cette catégorie de crédit est faible. Pour les crédits octroyés en blanc ou sur la base d'actifs moins liquides, une avance sera considérée comme non performante dès lors que l'échéance d'un paiement (intérêts et/ou remboursement partiel ou total du prêt) est dépassée depuis plus de 90 jours. S'il est peu vraisemblable que le débiteur puisse faire face à ses obligations, la créance devient alors compromise. Dans ces situations, une provision spécifique sera constituée au cas par cas sur décision de la Direction Générale et/ou du Comité ALM/CCR et compte tenu d'une évaluation circonstanciée des éventuels gages. Les intérêts sont considérés comme étant en souffrance lorsque la limite de crédit accordée est dépassée depuis plus de 90 jours. Dès cet instant, ils ne sont plus crédités au compte de résultat.

## Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

### Risque de crédit envers les contreparties professionnelles et risque pays

Les risques de crédit envers les professionnels ne sont contractés que vis-à-vis de contreparties dont la solvabilité est irréprochable. La délimitation du risque s'effectue moyennant un système de limites approprié et flexible, adapté aux catégories de produits et de contreparties ainsi qu'aux périodes de règlement. L'attribution des limites s'appuie sur la solvabilité des contreparties individuelles et sur un modèle dynamique basé sur les spreads CDS, les ratings et autres facteurs de marché.

L'exposition de la Banque au risque pays est calculée, pour tous les produits, sur la base de l'équivalent-crédit. La surveillance et la gestion continue des risques de contreparties et de pays pour les activités de marché et de trésorerie sont gérées de manière centralisée au moyen d'un système en temps réel.

### Exposition au risque crédit par type d'exposition et zone géographique (CRB) (en milliers de francs suisses)

Région	Engagement non compromis	Engagement compromis	Engagement total	Corrections de valeur / amortissements
Suisse	440'193	591	440'784	412
Reste de l'Europe	138'472	531	139'003	425
Amérique	7'398	-	67'398	-
Reste du Monde	6'888	150	37'038	148
<b>Total</b>	<b>682'951</b>	<b>1'272</b>	<b>684'223</b>	<b>985</b>

### Exposition par segment risque (CRB) (en milliers de francs suisses)

Segment risques	Engagement non compromis	Engagement compromis	Engagement total	Corrections de valeur / amortissements
Gouvernements centraux et banques centrales	104'809	-	104'809	-
Banques et négociants en valeurs mobilières	160'148	-	160'148	-
Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement	16'123	-	16'123	-
Entreprises	145'216	509	145'725	402
Retail	248'016	763	248'779	583
Titres de participation	150	-	150	-
Autres positions	8'489	-	8'489	-
<b>Total</b>	<b>682'951</b>	<b>1'272</b>	<b>684'223</b>	<b>985</b>

## Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

### Répartition des expositions par échéances contractuelles résiduelles (CRB) (en milliers de francs suisses)

	Moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	Engagement total
Gouvernements centraux et banques centrales	104'809	-	-	104'809
Banques et négociants en valeurs mobilières	150'324	9'824	-	160'148
Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement	10'300	5'823	-	16'123
Entreprises	93'529	27'217	24'979	145'725
Retail	165'560	66'534	16'685	248'779
Titres de participation	150	-	-	150
Autres positions	8'489	-	-	8'489
<b>Total</b>	<b>533'161</b>	<b>109'398</b>	<b>41'664</b>	<b>684'223</b>

### Risques de crédit - qualité de crédit des actifs (CR1) (en milliers de francs suisses)

Qualité de crédit des actifs	Valeurs comptables brutes des:			
	Positions en défaut	Positions pas en défaut	Corrections de valeur/amortissements	Valeurs nettes
Créances (sans les titres de dette)	1'272	647'123	985	647'410
Titres de dette	-	-	-	-
Expositions hors bilan	-	35'828	-	35'828
<b>Total</b>	<b>1'272</b>	<b>682'951</b>	<b>985</b>	<b>683'238</b>

Les positions en défaut de KCHF 1'272 correspondent à 0.19% du total des positions. Elles sont provisionnées à hauteur de KCHF 989, correspondant à un taux de provisionnement moyen de 78%. Ces corrections de valeur sont calculées au niveau de chaque crédit compromis en tenant compte de la valeur de liquidation des sûretés et des caractéristiques de la contrepartie.

## Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

### Risques de crédit - changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut (CR2) (en milliers de francs suisses)

Changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut	2019
Créances et titres de dette en défaut, au 31.12.2018	4'043
Créances et titres de dette tombés en défaut depuis la fin de la période précédente	-
Positions retirées du statut "en défaut"	(104)
Montant amortis	-
Autres changements	(2'667)
<b>Créances et titres de dette en défaut, au 31 décembre 2019</b>	<b>1'272</b>

L'exposition des positions en défaut a diminué de KCHF 2'771 principalement suite à l'utilisation de corrections de valeur pour des créances ayant été considérées comme définitivement non recouvrable pour un montant total de KCHF 2'667.

### Risques de crédit - aperçu des techniques d'atténuation du risque (CR3) (en milliers de francs suisses)

Aperçu des techniques d'atténuation du risque	Positions sans couverture/ valeurs comptables	Positions couvertes par des sûretés: montant effectivement couvert	Positions couvertes par des garanties financières ou des dérivés de crédit: montant effectivement couvert
Créances (y.c. les titres de dette)	463'011	184'399	-
Opérations hors bilan	11'379	24'449	-
<b>Total</b>	<b>474'390</b>	<b>208'848</b>	<b>-</b>
<i>- dont en défaut</i>		287	-

## Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

### Risques de crédit-positions par catégories de positions et pondérations-risque selon l'approche standard (CR5) (en milliers de francs suisses)

Catégories de positions/pondérations-risque	0%	20%	35%	50%	75%	100%	150%	Total des positions soumises au risque de crédit
Gouvernements centraux et banques centrales	112'532	-	-	-	-	-	-	112'532
Banques et négociants en valeurs mobilières	-	116'623	-	2'263	-	9	-	118'895
Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement	-	48'931	-	-	-	-	-	48'931
Entreprises	-	2'904	-	3	-	19'643	-	22'550
Retail	-	-	73'324	-	8'206	81'313	-	162'843
Titres de participation	-	-	-	-	-	-	150	150
Autres positions	2'407	-	-	-	37	6'045	-	8'489
<b>Total</b>	<b>114'939</b>	<b>168'458</b>	<b>73'324</b>	<b>2'266</b>	<b>8'243</b>	<b>107'010</b>	<b>150</b>	<b>474'390</b>

### Risques de crédit de contrepartie - positions selon les catégories de positions et les pondérations-risque selon l'approche standard (CCR3) (en milliers de francs suisses)

Catégories de positions/pondérations-risque	0%	20%	35%	50%	75%	100%	150%	Total des positions soumises au risque de crédit
Gouvernements centraux et banques centrales	-	-	-	-	-	-	-	-
Banques et négociants en valeurs mobilières	-	23'325	-	1'131	-	9	-	-
Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement	-	9'786	-	-	-	-	-	9'786
Entreprises	-	581	-	2	-	19'643	-	20'226
Retail	-	-	25'663	-	6'204	81'313	-	113'180
Titres de participation	-	-	-	-	-	-	225	225
Autres positions	-	-	-	-	28	6'045	-	6'073
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>33'692</b>	<b>25'663</b>	<b>1'133</b>	<b>6'232</b>	<b>107'010</b>	<b>225</b>	<b>173'955</b>

## Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

### Risques de taux: informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux (IRRBBAA1) (en milliers de francs suisses)

	Total	Dont en CHF	Dont en autres devises(*)	Délais moyens de redéfinition des taux (en année)		Total	Dont en CHF
				Total	Dont en CHF		
Créances sur la clientèle	155'078	35'220	118'070	1.6	0.6	-	-
Prêts hypothécaires indexés sur le marché monétaire	44'757	44'757	-	0.2	0.2	-	-
Prêts hypothécaires à taux fixe	98'658	98'658	-	3.0	3.0	-	-
Immobilisations financières	40'796	-	40'796	1.0	-	-	-
Créances résultant de dérivés de taux d'intérêt	273'969	61'209	183'878	0.1	0.2	-	-
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	(5'260)	-	(5'260)	0.4	-	-	-
Autres engagements	(109)	-	(109)	0.7	-	-	-
Engagements résultant de dérivés de taux	(267'891)	(258'259)	(4'839)	0.4	0.4	-	-
 Date de redéfinition du taux définie	 Total	 Dont en CHF	 Dont en autres devises(*)	 Total	 Dont en CHF	 Total	 Dont en CHF
Créances sur les banques	92'227	28'134	60'683	0.1	0.1	-	-
Créances sur la clientèle	50'117	35'697	14'379	0.2	0.2	-	-
Créances hypothécaires variables	2'117	2'117	-	1.0	1.0	-	-
Engagements à vue en comptes privés et comptes courants	(473'729)	(88'609)	(356'839)	0.1	0.1	-	-
Autres engagements	(58'627)	(9'441)	(48'170)	1.0	1.0	-	-
Engagements résultant des dépôts de la clientèle, dénonçables, mais pas transférables	(2'744)	-	(2'744)	0.2	-	-	-
 Date de redéfinition du taux non définie	 Total	 Dont en CHF	 Dont en autres devises(*)	 Total	 Dont en CHF	 Total	 Dont en CHF
 Total	 <b>(50'641)</b>	 <b>(50'517)</b>	 <b>(155)</b>	 <b>10.1</b>	 <b>6.8</b>	 -	 -

(\*) Devises significatives représentant plus de 10% des valeurs patrimoniale ou des engagements de la somme du bilan.

### Risques de taux: informations quantitatives sur la valeur économique et la valeur de rendement (IRRBB1) (en milliers de francs suisses)

	EVE (fluctuation de la valeur économique)		NII (fluctuation de la marge nette d'intérêt)	
	31.12.2019	30.06.2019	31.12.2019	30.06.2019
Scénario (i) déplacement parallèle vers le haut	(7'085)	(825)	(2'816)	(1'381)
Scénario (i) déplacement parallèle vers le haut	7'349	715	2'769	1'359
Scénario (i) déplacement parallèle vers le haut	(391)	(2'263)		
Scénario (i) déplacement parallèle vers le haut	(959)	1'886		
Scénario (i) déplacement parallèle vers le haut	(3'125)	1'252		
Scénario (i) déplacement parallèle vers le haut	3'294	(1'298)		
Scénario (i) déplacement parallèle vers le haut	7'049	2'263		
Maximum			2'816	1'381
			31.12.2019	30.06.2019
Fonds propres de base (Tier 1)			67'341	63'046

## Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

### Risque de taux d'intérêt: objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque (IRRBBAA)

#### Stratégie et instance dirigeante

Conformément aux Circulaires FINMA 2019/2 Risques de Taux et 2016/1, la Banque dispose d'un concept cadre de gestion des risques applicable aux risques de taux. L'instance dirigeante responsable de la surveillance du risque de taux est le Conseil d'Administration qui détermine les principes de gestion du risque de liquidité ainsi que le profil cible de risque.

#### Définition du risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est défini comme le risque de perte suite à une modification des taux d'intérêt. La Banque est exposée à ce risque lorsque ses revenus et les valeurs économiques de ses actifs, de ses passifs et de ses positions hors bilan présentent des sensibilités divergentes face à des modifications de taux d'intérêt. L'impact de la survenance de ce risque est une baisse des revenus et de la valeur économique de la Banque.

#### Tolérance au risque

L'appétence au risque de taux d'intérêts est faible. La Banque tient à limiter son exposition aux taux d'intérêt et ne prend aucune position spéculative. Elle s'assure que la composition du Comité ALM-CCR soit adéquate, avec une majorité de membres indépendants du Front. Le Comité ALM-CCR se réunit aussi souvent que les affaires le requièrent et dispose de l'indépendance et des pouvoirs nécessaires pour assumer ses devoirs et responsabilités.

#### Système interne de mesure des risques de taux

Sur base mensuelle, la Banque calcule l'exposition aux risques de taux d'intérêt. Au 31.12.2019, le calcul du capital économique (« ERC ») présentait une utilisation de CHF 3.5 millions. Le profil cible de risque est également exprimé via des limites internes portant sur le niveau du LCR, ANL, et d'autres indicateurs d'analyse de la structure de bilan. Le niveau de ces limites est revu annuellement.

A fin décembre 2019, la Banque a appliqué les 6 scénarios IRBB standardisés de choc de taux d'intérêt conformément aux prescriptions de la circulaire 2016/01 « Publication - banques »:

- Déplacement parallèle vers le haut
- Déplacement parallèle vers le bas
- Scénario standard « pentification de la courbe »
- Scénario standard « aplatissement de la courbe »
- Scénario standard « hausse des taux courts »
- Scénario standard « baisse des taux courts »

Pour chacun des scénarios la Banque a mesuré la variation de la valeur actuelle économique des fonds propres. Aucun résultat ne présente un niveau de risque inapproprié, à savoir un impact égale ou supérieur à 15% de capital de base en moins.

La Banque a également mesuré l'impact des scénarios sur les charges et produits d'intérêt.

#### Reporting

Le résultat des stress tests ANL est présenté mensuellement au Comité ALM-CCR ainsi qu'au Comité exécutif et trimestriellement au Conseil d'administration qui représente l'instance dirigeante responsable de la surveillance du risque de taux.

Les résultats des stress tests réglementaires IRRBB seront discutés en comité ALM-CCR.

Le modèle d'affaires de la Banque, la structure de la clientèle et des produits ainsi que l'environnement de marché ne nécessitent en l'état pas une surveillance plus étendue du risque de taux d'intérêt.

#### Risque de liquidité

##### Stratégie et procédures

Le Conseil d'administration détermine les principes de gestion du risque de liquidité ainsi que le profil de risque cible. Le profil de risque est expérimenté via des limites internes portant sur le niveau du LCR et d'autres indicateurs d'analyse de la structure de bilan. Le niveau de ces limites est revu annuellement.

Le Département Gestion des Risques est en charge de la gestion opérationnelle et centralisée du risque de liquidité: la Trésorerie gère au quotidien la position de liquidité de la Banque. La Trésorerie est le département responsable des opérations de placement / refinancement :

- La Gestion des Risques propose à l'ALM/CCR les opérations de pilotage de la structure du bilan (réalisation d'emprunts à plus d'un an, souscriptions d'immobilisations financières) et produit le reporting Gestion des risques ;
- La Gestion des Risques est également en charge de la définition et du maintien des principes et modèles utilisés pour la gestion du risque de liquidité. Les principes et les modèles de gestion font l'objet d'une validation par l'ALM/CCR et le Conseil d'Administration ;

Le Département Finance et Controlling calcule le LCR sur une base trimestrielle pour le reporting à la BNS.

## Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

### Evaluation du risque

Les indicateurs du risque de liquidité sont calculés selon l'approche statique, qui consiste à calculer les indicateurs de risque à une date donnée, elle permet d'évaluer le niveau de risque instantané et de suivre son évolution dans une perspective historique.

Les indicateurs de risque sont complétés par la réalisation de stress-tests qui quantifient l'impact de différents scénarios de crise sur la position de liquidité à un horizon de temps donné. L'analyse des résultats de ces stress-test sert de point de départ à la calibration des limites internes.

### Structure du refinancement

La Banque se finance principalement via les fonds passifs apportés par la clientèle: 77% du total des passifs correspondent à des dépôts de la clientèle sous forme de dépôts à vue ou à terme. Les emprunts interbancaires en blanc représentent 10% du total des passifs. Le solde est constitué des fonds propres (10% du total des passifs) et des autres passifs (3% du total des passifs).

### Ratio de liquidités à court terme (LCR)

Le LCR est une norme réglementaire internationale de liquidité définie par l'Accord de Bâle III et entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Le LCR permet de s'assurer qu'une banque dispose de suffisamment de liquidité pour faire face à un stress de liquidité sur une période de 30 jours. Le LCR est calculé comme le ratio entre le montant des actifs liquides de haute qualité (HQLA) disponibles et le montant des sorties nettes de liquidité potentielles à un horizon de 30 jours. Les sorties nettes de liquidité potentielles résultent de la différence entre les sorties de liquidité (exemples: retraits sur les dépôts à vue, non-renouvellement des emprunts de maturité inférieure à 30 jours) et les entrées de liquidité (exemple: remboursement des créances de maturité inférieure à 30 jours) dans une situation de stress.

Pour la Banque la limite réglementaire pour le LCR est fixée à 100% pour l'année 2019. En moyenne, le LCR toutes devises confondues de la Banque s'est établi à 284% à la fin d'année 2019.

Les actifs liquides (HQLA) sont composés d'environ 98% d'avoirs sur le compte BNS. Le reste correspond principalement à des titres d'émetteurs notés AAA à AA- et éligibles aux opérations de refinancement de la BNS.

Les sorties sur les dépôts de la clientèle privée et commerciale représentent environ 93% du total des sorties de liquidité. Cette proportion reflète le fait que les dépôts de la clientèle constituent la principale source de refinancement donc de sorties potentielles en cas de crise de liquidité.

Les autres sorties de liquidité sont liées à la prise en compte de flux sortants sur:

- Les dérivés arrivant à échéance dans les 30 jours ainsi que sur les contrats de collatéralisation des dérivés (Credit Support Annex) via des appels de marge ;
- La part non tirée des facilités de crédits accordées à la clientèle ;
- Les engagements conditionnels (garanties).

Les prêts à la clientèle et aux banques arrivant à échéance dans les 30 jours représentent environ 99% des entrées de liquidité. Le reste des entrées de liquidités correspond essentiellement aux flux entrants des dérivés échéant dans les 30 jours.

### Available Net Liquidity (ANL)

La Banque simule un stress test de liquidité « available net liquidity » ou ANL dans le cadre de ses scénarios de simulation de crise économique. Ce stress test de liquidité vise à mesurer l'impact d'un écoulement rapide des engagements au passif du bilan (ressource de liquidité) avec ceux de l'actif (emploi de liquidité) de la Banque sur une période d'observation de 90 jours.

La liquidité nette disponible pendant la période de survie des 90 premiers jours dépasse 100% à tout moment. BCC ne se retrouverait pas dans une impasse de liquidité au cours des 90 premiers jours de période de stress. Le ratio minimum de liquidité nette disponible (ANL) est de 122,8% à la fin de la période de 90 jours, ce qui est supérieur à la limite minimale requise de 100%.

En outre, la Banque devra couvrir ses financements à court terme en USD et en EUR par des opérations de change spot et FX forward en CHF/USD et en CHF/EUR. En raison de la forte liquidité de ces marchés des changes respectifs, la Banque suppose que cela est faisable, même dans un scénario de tensions.

## Risques opérationnels

### Stratégie et procédures

Le risque opérationnel correspond à la perte potentielle que la Banque est susceptible de subir suite à l'inadéquation ou la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes d'information ou d'événements extérieurs. Par nature, la Banque est exposée de manière significative aux risques opérationnels. Afin de les contrôler et de les atténuer, le Groupe a défini son dispositif de gestion des risques opérationnels.

## Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

### Structure et organisation

La Banque veille à disposer d'une organisation du contrôle interne respectant le principe de la séparation des fonctions entre le pouvoir d'exécution, d'autorisation, de contrôle et de comptabilisation. Le dispositif de gestion des risques comprend:

- Une organisation de contrôle interne en deux lignes de défense, y compris les compétences, les obligations de rendre compte et les lignes de reporting ;
- La définition des instruments d'identification au travers de KRI et de contrôles clés. ;
- Un reporting mensuel à la Direction Générale sur le système de contrôle interne.

Le dispositif de contrôle interne est renforcé par une série de Directive qui complète le dispositif de contrôle interne:

- Directive d'évaluation du risque opérationnel concernant le lancement ou l'exploitation de tous nouveaux produits, activités, processus et systèmes;
- Directive outsourcing y.c. la surveillance des prestataires.
- Directive sur la Cyber sécurité.
- Directive sur la gestion des données CID.
- Directives plan de continuité et disaster recovery plan.

### Evaluation du risque

La priorité de la Banque est d'assurer la pérennité de sa culture de la gestion des risques à tous les échelons de l'entreprise en maintenant une indépendance et une efficacité de notre processus d'examen et de surveillance des risques.

La Banque maintient ainsi un niveau qualitatif élevé quant aux ressources humaines, et aux systèmes et infrastructures informatiques, tout comme il veille à la promotion d'une culture en matière de gestion des risques.

Cette approche permet de mieux informer ses lignes de services et leur responsable afin d'assurer une uniformité à l'échelle de la Banque, mais également de perfectionner sans cesse notre gestion des risques en fonction de l'évolution des activités.

La Banque utilise la méthode de l'indicateur de base pour les calculs des exigences de fonds propres relatif au risque opérationnel.



**Genève (siège)**  
Avenue de Miremont 22  
1206 Genève  
T +41 58 218 60 00

**Lugano**  
Riva Antonio Caccia  
1 6900 Lugano  
T +41 58 218 68 68

**Zürich**  
Sihlstrasse 24  
8001 Zurich  
T +41 58 218 69 11

[www.banquecramer.ch](http://www.banquecramer.ch)  
[info@banquecramer.ch](mailto:info@banquecramer.ch)

